



**SCCV FOCE DELL'EDERA**

**COMMUNE DE BONIFACIO**

**DOSSIER AU TITRE DU CODE DE  
L'ENVIRONNEMENT POUR LE  
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DES  
EAUX PLUVIALES D'UN ENSEMBLE  
IMMOBILIER**

**Rapport**

SCCV Focce Dell'Edera

**COMMUNE DE BONIFACIO**

Dossier de DÉCLARATION  
Au titre des Art. L.214-1 à L.214.6 du Code de l'Environnement  
pour la réalisation d'un ensemble immobilier

## SOMMAIRE

PIÈCE N°1 - Identification du demandeur	4
PIÈCE N°2 - Caractéristiques et aménagements de l'opération projetée	5
Emplacement du projet	5
Description sommaire	5
PIÈCE N°3 - Présentation du projet et liste des rubriques de la nomenclature concernées	6
1 Milieu récepteur	6
2 Bassin versant intercepté	6
3 Description de l'opération	7
PIÈCE N°4 - Document d'incidences	9
1 Analyse de l'état initial	9
2 Incidences particulières dues à la présence de ZNIEFF ET SIC (Voir figure 2)	13
3 Détermination des débits de crues actuels - hypothèses	16
4 Incidences et mesures compensatoires	16
5 Compatibilité de l'opération avec les objectifs définis par les schémas d'aménagement relatifs à l'eau	19
6 Compatibilité de l'opération avec les objectifs définis par les Plans de Gestion des Risques d'Inondation	20
PIÈCE N°5 - Surveillance et entretien des réseaux et équipements liés aux écoulements pluviaux	21
PIÈCE N°6 - Documents graphiques	22
ANNEXES	28
RÉSUMÉ	40

## TABLEAUX

Tableau 01 : répartition des surfaces imperméabilisées	7
Tableau 02 : coefficients de Montana à la station d'AJACCIO – Campo dell'Oro	16
Tableau 03 : synthèse des calculs	17
Tableau 04 : bassin de rétention	18

## ANNEXES

ANNEXE 1 Situation et informations cadastrales	29
ANNEXE 2 ZNIEFF - Fiches descriptives	30
ANNEXE 3 NATURA 2000 SIC VENTILEGNE LA TRINITE DE BONIFACIO FAZZIO Fiche descriptive	33
ANNEXE 4 Note de calcul du projet	34
ANNEXE 5 MISE : rejets d'eaux pluviales issues de lotissement ou collectifs	35
ANNEXE 6 Schéma de principe d'un bassin de rétention	36
ANNEXE 7 Profil type d'une canalisation pluviale enterrée	38

## PIÈCE N°1 - Identification du demandeur

---

**SCCV Focce Dell'Edera**  
**Représentée par M Christian Belmudes**  
Sise 2020, route supérieure de Cardo  
20200 BASTIA  
Mail : [cmb.finances@yahoo.com](mailto:cmb.finances@yahoo.com)

**Architecte :**  
*Sandrine Lugarini*  
Résidence le Cezanne Paratojo- 20200 Bastia  
Tél. : 04 95 34 48 10  
E-mail : [sandrine.lugarini@wanadoo.fr](mailto:sandrine.lugarini@wanadoo.fr)

## **PIÈCE N°2 - Caractéristiques et aménagements de l'opération projetée**

---

### **Emplacement du projet**

Le projet se situe sur la commune de Bonifacio et est implanté en bordure du plateau surplombant la ville, au nord-ouest, lieu-dit Foce Dell'Edera.

Il se trouve en contre-bas immédiat de la RT40 voie principale du sud-ouest de l'île entre Ajaccio et Bonifacio.

La **Figure 1** présente la localisation générale du projet.

□ **Adresse :**

Lieu-dit Foce Dell'Edera - 20169 BONIFACIO

□ **Cadastre :**

Section D

Parcelles n°292, 583 et 778p

Superficie totale du projet : **11 934 m<sup>2</sup>**

Une localisation cadastrale est disponible en **Annexe 1**.

□ **Couverture IGN :**

Carte topographique à 1/25 000 : carte n° **4255 OT BONIFACIO**

□ **Cadre géologique :**

Carte géologique de la France à 1/50 000 : feuille n° **1127 SOTTA-BONIFACIO**

### **Description sommaire**

Le projet repose sur une assiette foncière estimée à 11 934 m<sup>2</sup>.

Le projet se décrit comme suit : « Réalisation d'un ensemble immobilier ».

Le bassin versant intercepté par le projet présente une superficie de 11 134 m<sup>2</sup>.

Le plan de masse du projet est représenté sur la **Figure 1**.

## PIÈCE N°3 - Présentation du projet et liste des rubriques de la nomenclature concernées

---

### 1 Milieu récepteur

Le projet se situe dans le sous-bassin versant dénommé : « Côtiers du golfe de Rondinara au ruisseau de Ventilegne ».

Actuellement, la majorité des eaux de ruissellements s'infiltrent dans le sous-sol au centre du projet.

#### 1.1 Plan de prévention des risques inondations

**Aucun Plan de Prévention des Risques Inondation existant à proximité ne concerne le projet ou les zones traversées.**

#### 1.2 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Le projet est concerné par les mesures de protection particulières liées à la présence de ZNIEFF (voir figure 2 et Annexe 2) :

- ZNIEFF DE TYPE 1 : 940031088 MARE TEMPORAIRE DE PADULU ET ABORDS
- ZNIEFF DE TYPE 2 : 940004115 PLATEAU CALCAIRE DE BONIFACIO.

Les prescriptions adaptées qui seront respectées au titre de la présence de ces ZNIEFF sont décrites p.13 – Incidences particulières dues à la présence de ZNIEFF.

#### 1.3 Espaces protégés

Le projet se situe en dehors de toutes zones d'espaces protégés :

**L'espace protégé le plus proche se situe à plus de 900 m au sud ; le projet n'est pas concerné par les mesures de protection particulières liées à la présence d'espaces protégés.**

### 2 Bassin versant intercepté

La **Figure 3** présente le bassin versant intercepté.

Le site du projet se situe en contrebas de part et d'autre de la RT 40 au sud et d'une voie communale au nord.

Les murets, fossés, crêtes et contre-pentes limitent le bassin-versant intercepté par le projet à l'emprise du projet :

**Le bassin versant intercepté est de 1,113ha.**

### 3 Description de l'opération

#### 3.1 Nature et objet de l'opération

Le projet porte sur la réalisation d'un ensemble immobilier de 12 bâtiments et d'une piscine.

#### 3.2 Mode de traitement des eaux usées

Le projet sera raccordé au réseau d'assainissement existant sur la commune de Bonifacio.

#### 3.3 Volume de l'opération

Le projet intercepte un bassin versant de **1,113** hectare (**Figure 3**).

Les surfaces maximales imperméabilisées du projet sont présentées dans le tableau ci-après :

**Tableau 01 : répartition des surfaces imperméabilisées**

Bassin versant	BV total
Toitures et terrasses	3 300 m <sup>2</sup>
Surfaces bétonnées/carrelées diverses	763 m <sup>2</sup>
Voie d'accès et parking en Tuf	2 826 m <sup>2</sup>
Surfaces imperméabilisées	<b>6 889 m<sup>2</sup></b>
Espaces verts	4 246 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>11 134 m<sup>2</sup></b>

#### 3.4 Collecte et évacuation des eaux pluviales

Actuellement la zone environnante de l'étude n'est que peu urbanisée.

Au regard de la topographie finale du projet, la collecte et l'évacuation des eaux pluviales passeront par un réseau de transfert en place sous les trottoirs prévus aux abords des immeubles ;

Ce réseau permettra de collecter l'ensemble des eaux de ruissellements supplémentaires induites par le projet vers un bassin de rétention paysagé situé à l'aval au centre du projet.

Ce bassin servira comme mesure compensatoire aux écoulements ; sa vidange s'effectuera par pompage vers le réseau longeant la RT40.

L'implantation du bassin et des réseaux se trouve en **Figure 5**.

### **3.5 Rubriques de la nomenclature dont relève l'opération**

L'opération est visée par la rubrique **2.1.5.0** de la nomenclature exposée dans l'article R.214-1 du Code de l'Environnement:

« Rejet d'eaux pluviales dans les eaux superficielles sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant :

1. *supérieure ou égale à 20 ha : AUTORISATION*
2. *supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha : DECLARATION »*

Le projet comprend l'imperméabilisation d'une surface d'environ **6 889 m<sup>2</sup>** et le bassin versant intercepté par le projet représente une surface de **1,113 ha**.

<b>Le projet est donc soumis à DECLARATION</b>
------------------------------------------------

## PIÈCE N°4 - Document d'incidences

---

### 1 Analyse de l'état initial

#### 1.1 Cadre géographique et humain

Située à l'extrême sud de la Corse, Bonifacio est une des plus grandes communes de la Corse-du-Sud par sa superficie (13 800 hectares).

La ville de Bonifacio à environ 2 km du projet, constitue le point central de l'urbanisation de la commune.

Sur la commune, le reste de l'habitat se retrouve essentiellement autour des axes routiers que sont les RT10 et 40 ainsi que les RD 58 et 60 ; enfin les lotissements, habitats secondaires et villages de vacances se retrouvent essentiellement le long des côtes.

Concernant le projet, objet du présent dossier :

- Entrée du projet :



Vue de l'entrée du projet au sud

## 1.2 Faune et flore

Le projet se situe sur un terrain mixte représenté majoritairement par une zone arborée et par une zone de maquis bas peu dense.



### Vue aérienne du site (orientation nord-est)

A ce jour, la DREAL signale que le projet se situe dans son intégralité au sein d'une ZNIEFF de type 2 : **PLATEAU CALCAIRE DE BONIFACIO** et en bordure immédiate :

- d'une ZNIEFF de type 1 : **MARE TEMPORAIRE DE PADULU ET ABORDS**
- d'un site NATURA 2000 SIC : **VENTILEGNE LA TRINITE DE BONIFACIO FAZZIO**

Voir figure 2.

L'**Annexe 2** décrit ces zones et indique les différents textes de lois auxquels se rapporter pour connaître les modes de gestion des espèces qui pourraient être rencontrés lors de l'aménagement.

**Les prescriptions adaptées qui seront respectées au titre de la présence de ces zones sont décrites p.13 – Incidences particulières dues à la présence de ZNIEFF.**

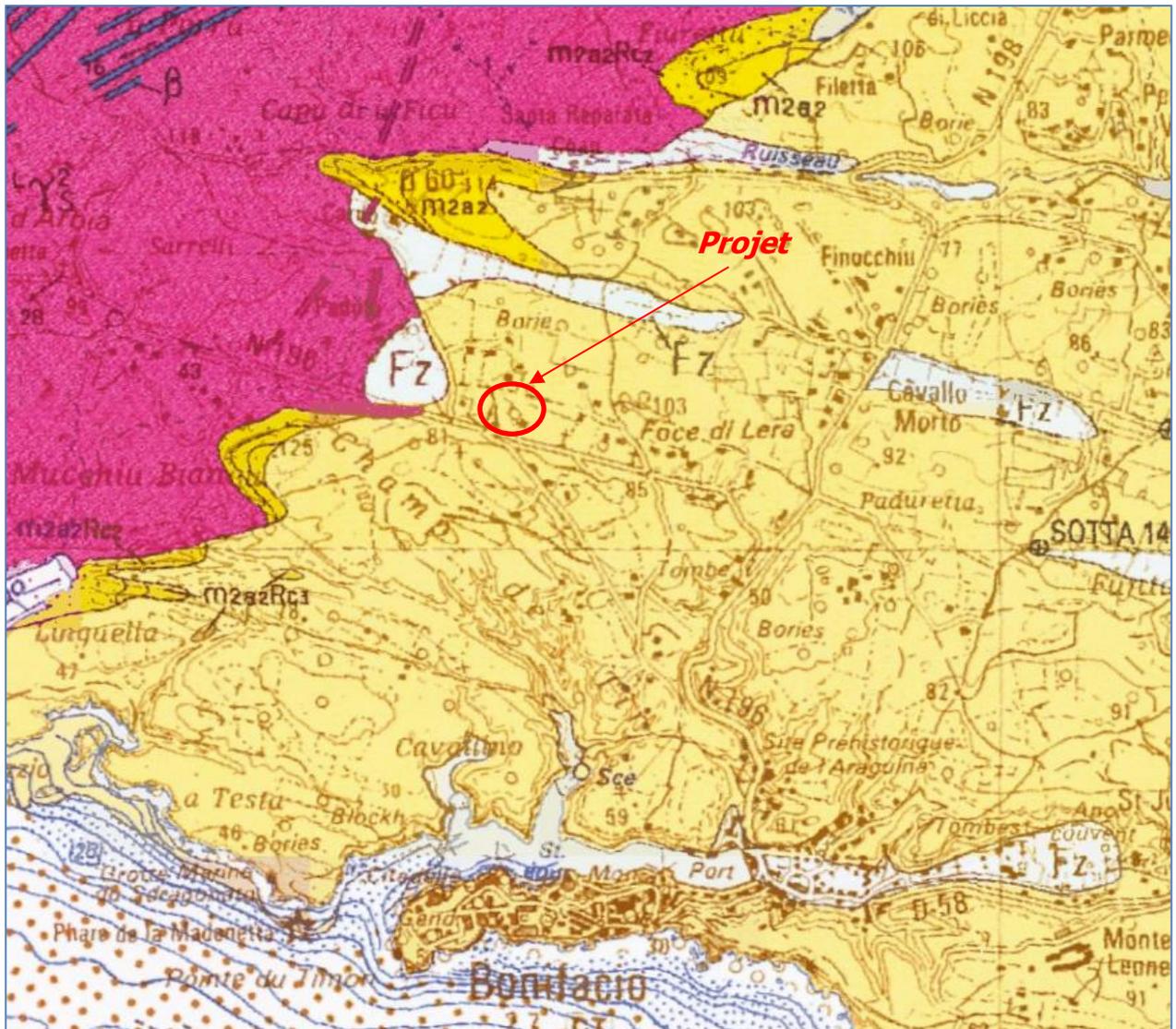
## 1.3 Cadre Géologique

La zone d'étude est située au cœur de la formation miocène de Bonifacio (m2-3B), qui se caractérise par ses hautes falaises blanches de 60 à 90 m de haut.

Ce plateau calcaire (cause) s'étend sur une superficie d'environ 25 km<sup>2</sup>, et contraste avec la géologie du reste de la Corse, majoritairement constituée de terrains granitiques.

Il se rattache au vaste bassin miocène qui se développe largement en mer dans les Bouches de Bonifacio. Les couches calcaires déposées sur le substrat granitique, varient d'une épaisseur de 120 à 150 m.

Elles sont très perméables et constituent un réservoir d'eau. Les formations recouvrant le calcaire sont des sables et graves, puis une alternance de molasses, de faciès lâche ou compact.



Extrait de la carte géologique à 1/50 000 de la Corse

## 1.4 Cadre Hydrologique

### 1.4.1 Bassin versant intercepté

Actuellement, la configuration topographique des lieux est orientée avec des pentes générales vers le centre du projet.

Les murets, fossés, crêtes et contre-pentes limitent le bassin-versant intercepté par le projet à son emprise (déduction faite de la partie à l'ouest).

### 1.4.2 Milieu récepteur superficiel

Actuellement, la majorité des eaux de ruissellements s'infiltrent dans le sous-sol.

La vidange de ce bassin s'effectue par un système de pompes vers le réseau le long de la RT40 qui rejoint un canal.



**Vue du réseau en place (novembre 2020)**

L'excédent de ruissellement induit fera l'objet d'une collecte pour les eaux essentiellement recueillies par les toitures et les voie d'accès et de desserte ; le bassin actuel sera réaménagé pour l'adapter aux nouvelles contraintes, son volume sera augmenté.

Son débit de fuite sera dirigé par pompage vers le réseau existant.

## 2 Incidences particulières dues à la présence de ZNIEFF ET SIC (Voir figure 2)

Le projet se situe dans son intégralité au sein d'une **ZNIEFF de Type 2 : 940004115 Plateau Calcaire De Bonifacio**.

Ce projet se situe par ailleurs à proximité d'une ZNIEFF de type 1 et d'une zone NATURA 2000 potentiellement impactées :

- **ZNIEFF1 940031088 Mare temporaire de Padulu et abords**
- **SIC FR9400592 Ventilegne la Trinité de Bonifacio Fazzio**

### 2.1 Incidences potentielles

Les périmètres de ces zones regroupent une diversité de milieux d'importance écologique notable notamment au niveau floristique et faunistiques.

Au regard des enjeux repérés sur les sites, nous avons compilés les incidences potentielles du projet.

Il apparait clairement que la phase travaux est potentiellement plus génératrice de nuisance que la phase exploitation.

#### 2.1.1 Durant la phase travaux

Pendant la phase travaux, les nuisances potentielles recensées sont :

- Les apports de MES
- La pollution par apport de matières plastiques diverses par les vents.

Le bruit ne sera pas considéré comme une nuisance au vue de la distance jugée trop importante entre le projet et les zones concernées.

#### 2.1.2 Durant la phase d'exploitation

En phase exploitation, le projet **ne présente pas** de nuisances potentielles

De plus, les mesures compensatoires prévues, amélioreront la qualité des eaux de ruissellement lors de leur arrivée dans le milieu récepteur.

**Nous concluons que le projet peut avoir des incidences en phase travaux  
mais pas en phase d'exploitation.**

## 2.2 Analyse des incidences

Les MES représentent généralement une menace potentielle pour la flore en général.

Par contre, les apports de matières plastiques par le vent constituent une vraie menace pour la population aviaire, et la faune en générale, pouvant les ingérer par erreur et sont une cause de mortalité dans certains cas.

Cette pollution peut survenir lors de la phase de construction durant laquelle de nombreux emballages de matériaux devront être gérés.

Au regard de ces points, la superficie d'habitats dégradée sera nulle ; cependant, même si le nombre d'individus potentiellement perturbés par les matières plastiques n'est pas quantifiable, il n'est pas nul.

Par ailleurs, le projet n'a pas d'incidence sur la fonctionnalité écologique du site et il n'existe aucune incidence cumulative avec d'autres projets.

**Au regard de cette analyse,  
nous concluons que le projet pourra présenter des incidences significatives sur le site.**

## 2.3 Mesures de suppression des incidences

### 2.3.1 Les Matières en suspension (MES)

#### Phase travaux

Durant les travaux, un impact sous forme d'entraînement de matières en suspension minérales peut avoir lieu s'il y a concomitance avec un épisode pluvieux important.

**Pendant les fortes pluies, les travaux devront être suspendus.**

Pour éviter tout départ de MES lors d'évènements pluvieux des mesures seront prises :

- réaliser le bassin de rétention au démarrage du chantier afin qu'il joue son rôle de compensation et d'abattement des MES dès le départ ; si nécessaire, des aménagements seront réalisés pour orienter les eaux de ruissellement vers ce bassin pendant toute la phase travaux afin que le milieu récepteur soit en permanence protégé ;
- évacuer les matériaux dès l'excavation vers un site d'entreposage ou prévoir un endroit loin des fossés, de la route et des cours d'eau pour entreposer les déblais.
- protéger les déblais de la pluie avec des bâches ou de la paille et installer une barrière à sédiments fins pour filtrer l'eau de ruissellement.

**Dès que possible, le terrain sera nivelé et ensemencé pour couvrir les sols mis à nu, sources importantes d'apports en sédiments.**

Le bassin sera inspecté et entretenu aussi souvent que nécessaire et au moins après chaque évènement pluvieux d'importance et une fois par an.

Le débroussaillage sera réalisé manuellement.

Les engins intervenant sur le chantier seront préalablement révisés et en bon état d'entretien afin d'éviter tout risque de pollution par des défaillances du système hydraulique, des fuites d'huile ou d'hydrocarbures.

**Pendant les périodes d'inactivités, tous les véhicules seront stationnés en dehors de toute zone pouvant être sujette à une montée des eaux.**

Le ravitaillement des engins ainsi que le stockage des carburants et autres produits toxiques se fera hors zone du chantier.

**Toute opération d'entretien des engins de chantier et des véhicules sera interdite sur le site.**

### 2.3.2 Les apports en matières plastiques

Cette nuisance potentielle est relativement aisée à gérer du moment qu'elle est prise en compte.

Des bennes fermées doivent être mises à disposition des entreprises intervenant afin de pouvoir y entreposer avant évacuation tous les déchets légers (polystyrène, plastiques divers, bâches...) afin d'éviter leur envol dans cette zone fortement exposée au vent.

**Les bennes ouvertes seront proscrites pour les éléments légers.**

Un travail d'information est nécessaire avec notamment un affichage lisible sur panneau à l'entrée du chantier par tous les personnels ayant à intervenir afin d'informer sur les pratiques à respecter.

L'entreprise en charge du suivi de chantier (architecte, BET...) veillera à la bonne mise en œuvre de ces mesures et assurera leur suivi pendant toute la période du chantier.

## 2.4 Conclusions sur le caractère significatif des incidences

**En conclusion, que ce soit pour les habitats ou les espèces, pour l'intégralité du site mais également pour la cohérence du réseau NATURA 2000, le projet n'aura aucune incidence grâce aux mesures décrites précédemment.**

### 3 Détermination des débits de crues actuels - hypothèses

Une estimation des débits de crue a été réalisée pour les bassins versants concernés en appliquant une méthode classique de l'hydrologie : la méthode rationnelle.

La méthode rationnelle est valable pour des bassins versants dont la superficie est comprise entre 0 et 15 km<sup>2</sup>, ce qui est le cas sur ce projet.

Formule rationnelle :  $Q_T(\text{m}^3/\text{s}) = \frac{1}{6} * C * I_T (\text{mm}/\text{min}) * A(\text{ha})$

Loi de Montana :  $I_T = a(T) * d^{-b(T)}$

Avec :  $Q_T$  : débit de pointe associé à l'averse critique de période de retour T,

C : coefficient de ruissellement global du bassin versant,

$I_T$  : intensité (en mm/min) de l'averse critique de période de retour T calculée à partir de la loi de Montana,

A : surface (en ha).

D : durée (en min) critique (temps de concentration du bassin versant)

Les données pluviométriques utilisées pour les calculs de débit (**Tableau 02**) ont été déterminées à partir des données de la station Météo France de la station de FIGARI.

**Tableau 02 : coefficients de Montana à la station d'AJACCIO – Campo dell'Oro**

Période de retour	Coefficients de Montana	
	a(T)	b(T)
2 ans	4,052	0,458
10 ans	4,740	0,464
20 ans	5,423	0,469
<b>100 ans</b>	<b>6,979</b>	<b>0,475</b>

## 4 Incidences et mesures compensatoires

### 4.1 Impact hydraulique du rejet des eaux pluviales

La réalisation du projet conduira à une augmentation des surfaces imperméabilisées sur le bassin versant intercepté et par conséquent à une augmentation des volumes ruisselés.

Les débits de pointe futurs ont été calculés avec la méthode rationnelle (détails en **Annexe 3**).

Habituellement, la méthode de la **MISE Corse du Sud et Haute Corse** (disponible en **Annexe 4**) impose de prendre en compte l'augmentation du volume ruisselé sur une pluie décennale, et un débit de fuite maximal à une pluie biennale d'avant-projet.

Concernant le projet objet du présent dossier, **les calculs ont été réalisés** sur la base de l'augmentation du volume ruisselé **sur une pluie centennale** (au lieu de décennale), le débit de fuite **a été conservé** pour être équivalent à une **pluie biennale d'avant-projet**.

Les canalisations et ouvrages de surverse ont été dimensionnés quant à eux sur la base du **débit centennal**.

Les coefficients de ruissellement du BV (avant et après projet) ainsi que les débits de pointe correspondants sont présentés dans le tableau ci-après :

**Tableau 03 : synthèse des calculs**

Caractéristiques		BV
Surface totale		11 134 m <sup>2</sup>
Surface imperméabilisée		6 889 m <sup>2</sup>
Coefficient de ruissellement moyen	Avant	30%
	Après	58%
Q <sub>100</sub>	Avant	0,251 m <sup>3</sup> /s
	Après	0,490 m <sup>3</sup> /s
Q <sub>fuite</sub>		14,6 l/s

## 4.2 Mesure compensatoire

La compensation de l'augmentation des surfaces imperméabilisées passe par la rétention au minimum de l'excédent de ruissellement.

La méthode de calcul retenue pour le calcul du volume de rétention est celle préconisée par les **MISE de Haute Corse et de Corse du Sud** sur les volumes ruisselés durant une pluie centennale.

### 4.2.1 Réseau pluvial

Les réseaux de collecte (profil type en **Annexe 6**) suivront principalement les voies internes d'accès ;

Ils passeront à proximité de tous les immeubles pour collecter, in fine, l'ensemble des écoulements de l'ensemble du-bassin versant.

Ces tracés présentent une pente générale favorable aux écoulements gravitaires vers le bassin prévu ;

Au niveau de l'entrée dans le bassin de rétention, la canalisation devra être (à minima) dimensionnée pour laisser transiter un débit maximal de **0,957 m<sup>3</sup>/s supérieur au Q<sub>100</sub> du BV** ;

## 4.2.2 Bassins de rétention

Après étude des différentes alternatives possibles, l'unique scénario, techniquement et économiquement viable, s'est avéré être de positionner la rétention aérienne du BV dans l'espace vert existant au centre du projet.

Le débit de fuite (vidange) sera dirigé, par l'intermédiaire d'un pompage, vers le réseau se trouvant le long de la RT 40.

La surverse, au-delà de la centennale, s'effectuera sur les abords du bassin.

Les dimensions du bassin prévu<sup>1</sup> sont indiquées dans le tableau ci-après ;

**Tableau 04 : bassin de rétention**

	<b>Dimensions</b> <i>(En supposant l'espace de stockage rectangulaire)</i>
<b>BV concerné</b>	Total
<b>Hauteur utile du bassin</b>	0,50 m
<b>Emprise au sol</b>	848 m <sup>2</sup>
<b>Volume total</b>	424 m <sup>3</sup>
<b>Débit de rejet</b>	14,6 l/s
<b>Temps de vidange</b>	11,49 h

**Ce bassin (ou un bassin provisoire) sera mis en place dès le début des travaux.**

**Son débit de fuite sera équivalent au Q<sub>2</sub> d'avant-projet ;**

Le temps de vidange de l'ouvrage de rétention est inférieur aux 12h préconisées par la MISE ;

Une vanne martelière permettra de régler précisément la section de passage et ainsi le débit de vidange pour **qu'il soit équivalent à celui indiqué dans le tableau précédent.**

## 4.2.3 Rejet dans le milieu naturel

La vidange du bassin de rétention s'effectuera via une canalisation puis un pompage qui dirigera les eaux de ruissellement vers leur réseau communal à proximité qui présentent une capacité satisfaisante au regard des ouvrages hydrauliques existants à proximité.

## 4.3 Volet qualitatif

### 4.3.1 Impact sur le milieu récepteur et qualité des eaux collectées

Le projet prévoit la collecte de la totalité des eaux de ruissellements du bassin versant intercepté par le site.

---

<sup>1</sup> Selon les calculs, le bassin devait avoir un volume de 392 m<sup>3</sup> ; le pétitionnaire a souhaité utiliser la totalité de l'espace disponible et porter ce volume à 424 m<sup>3</sup> permettant ainsi de disposer d'une sécurité supplémentaire.

Il n'y aura pas d'activité proprement dite sur le site. Il n'y a donc pas de risque particulier de pollution des eaux de ruissellement pluvial autre qu'une charge polluante normale.

Celle-ci est essentiellement constituée par des matières en suspension. Les pollutions organiques, métalliques et bactériologiques sont dans les eaux pluviales liées à la pollution particulaire.

Lors du stockage temporaire de l'eau de ruissellement dans la rétention d'eau, les MES se déposent (par sédimentation). Le bassin de rétention permet donc la décantation des eaux de ruissellement et, par conséquent, contribue à améliorer la qualité des eaux de surface.

Les écoulements des eaux pluviales de ce projet, entièrement récupérés vers un bassin de rétention ne présente pas de risque sensible pour le milieu naturel.

### 4.3.2 Impact sur les milieux naturels superficiels

Etant donné le caractère non permanent de la mise en eau de ce bassin, aucune incidence en termes de création de biocénose n'est à envisager puisqu'il n'y a pas de création d'un nouvel habitat humide permanent.

### 4.3.3 Prise en compte du risque inondation

La réalisation des aménagements prévus en tant que mesures compensatoires à l'imperméabilisation, et notamment la rétention sur site, est indispensable afin que le projet ne modifie pas les écoulements superficiels du bassin versant pour une période de retour centennale.

## 5 Compatibilité de l'opération avec les objectifs définis par les schémas d'aménagement relatifs à l'eau

Le SDAGE présente 5 orientations fondamentales.

**Le projet d'assainissement pluvial de cet ensemble immobilier s'inscrit dans l'orientation fondamentale 4 :**

Concernant l'OF 4 – Disposition 4 – 04 : « *Rendre cohérent les projets de développement et d'aménagement du territoire avec ceux de protection et de gestion des milieux aquatiques* », par la prise en compte :

- d'une analyse prévisionnelle des problématiques liées à l'imperméabilisation des sols : bassin de rétention, canalisations, système de pompes et débit de fuite adaptés ;
- des enjeux du territoire du point de vue des rejets et de leurs impacts sur la qualité des milieux récepteurs : prise en compte de l'incidence sur les zones de protection et notamment les ZNIEFF et SIC ;
- des risques inondation et pollution : mise en place d'ouvrages adaptés permettant de limiter au mieux les risques de pollution (décantation des MES) et inondations (écrêtage des débits induits) pour des pluies d'occurrence centennale.

**Le projet est donc compatible avec le SDAGE et ses orientations.**

## 6 Compatibilité de l'opération avec les objectifs définis par les Plans de Gestion des Risques d'Inondation

La politique nationale de gestion des risques d'inondation a été renouvelée et dynamisée par la directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation de 2007, dite directive inondation (2007/60/CE), transposée en droit français en juillet 2010.

Cette directive propose à l'échelle de chaque district hydrographique d'élaborer **des Plans de Gestion des Risques d'Inondation** ; ceux-ci doivent être élaborés dans le cadre d'une concertation élargie.

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2016-2021 constitue le document de référence au niveau du Bassin de Corse pour les 4 ans à venir, qui permet d'orienter, et d'organiser la politique de gestion des risques d'inondation.

Ce document identifie des TRI (territoires à risque importants d'inondation) en fonction de la détermination de poches d'enjeux à partir de la concentration de population et d'emplois en zone potentiellement inondable 3 Territoires à Risques Importants ont été sélectionnés, ainsi qu'une proposition de communes correspondantes pour chaque TRI.

Le secteur de Bonifacio où se situe le projet **n'est pas concerné par un de ces TRI**, ni aucune commune du territoire, ni à l'aval direct du secteur.

Le projet n'a donc pas ou peu de lien avec ce Plan, cependant, 5 objectifs stratégiques ont été définis pour le bassin et ses 3 Territoires à Risques Important d'Inondation :

1. **Mieux connaître pour agir**
2. **Prévenir et ne pas accroître le risque**
3. **Réduire la vulnérabilité.**
4. **Mieux préparer la gestion de crise**
5. **Réduire les risques d'inondation à l'échelle du bassin versant en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques.**

Ils s'inscrivent et visent à atteindre les 3 objectifs fixés dans le cadre de la Stratégie Nationale de gestion du risque inondation (SNGRI) :

- Augmenter la sécurité des populations exposées,
- Stabiliser à court terme, et réduire à moyen terme, le coût des dommages liés à l'inondation,
- Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés.

Le projet immobilier de la SCCV Foce Dell'Edera, à travers la prise en compte de l'augmentation d'imperméabilisation qu'il génère et les équipements de compensation prévus (canalisations et bassin adaptés), participe toutefois à la réalisation des objectifs énoncés ci-avant au niveau local.

**Le projet est donc compatible avec le PGRI Corse 2016-2021.**

## PIÈCE N°5 - Surveillance et entretien des réseaux et équipements liés aux écoulements pluviaux

---

Le propriétaire des installations sera responsable de l'entretien, du bon fonctionnement et de la mise en sécurité des réseaux, du système de rétention, ainsi que des différents organes associés (ex : pompes).

Les réseaux, système de pompage et le bassin devront faire l'objet d'une observation régulière des mesures de surveillance et d'entretien : **en outre, le bassin sera contrôlé visuellement et curé de ses MES par une société spécialisée tous les 6 mois et après chaque épisode pluvieux important pour prévenir tout risque d'encombrement et de dysfonctionnement.**

**Un registre des interventions sera tenu par la copropriété et mis à disposition des services compétents. L'entretien du bassin consistera à tondre les parties enherbées, contrôler le développement de la végétation autour et à l'intérieur de l'ouvrage tous les mois.**

L'absence d'entretien pendant une longue période pourrait entraîner une aggravation des dégâts apparus et nécessiterait par la suite des interventions plus lourdes et plus coûteuses.

## PIÈCE N°6 - Documents graphiques

---

<b>Figure n°1</b>	Localisation géographique du projet
<b>Figure n°2</b>	Zones de protections environnementales
<b>Figure n°3</b>	Bassin versant intercepté et réseau hydrographique
<b>Figure n°4</b>	Plan de masse du projet
<b>Figure n°5</b>	Implantation du bassin de rétention et des réseaux

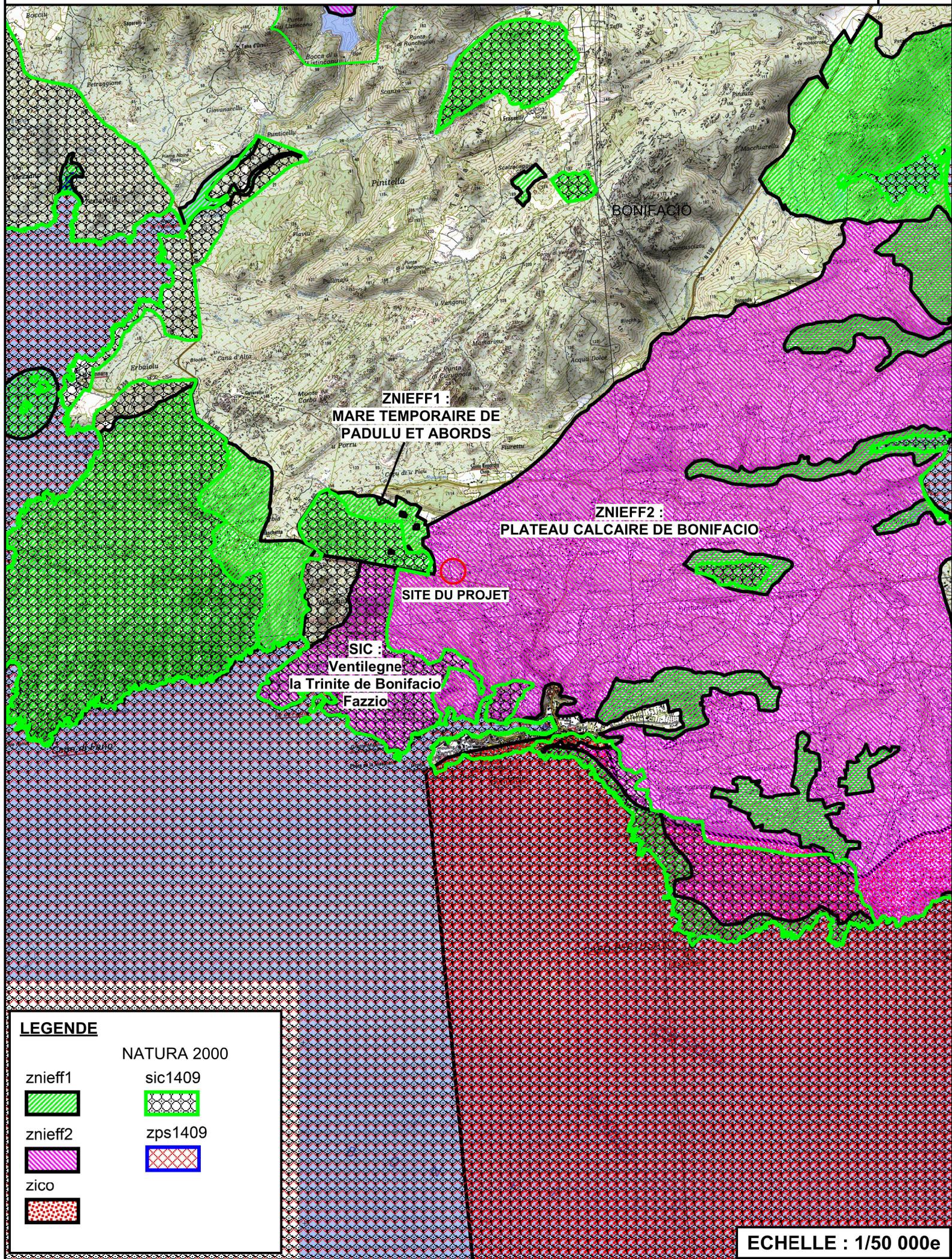
**FIGURE 1**  
**Localisation géographique du projet**

Figure 1 : localisation géographique du projet



**FIGURE 2**  
**Zones de protections**  
**environnementales**

Figure 2 : zones de protections environnementales



**ZNIEFF1 :**  
MARE TEMPORAIRE DE  
PADULU ET ABORDS

**ZNIEFF2 :**  
PLATEAU CALCAIRE DE BONIFACIO

**SITE DU PROJET**

**SIC :**  
Ventilegne  
la Trinite de Bonifacio  
Fazzino

**LEGENDE**

znief1	znief2	zico	NATURA 2000
			sic1409
			zps1409

**ECHELLE : 1/50 000e**

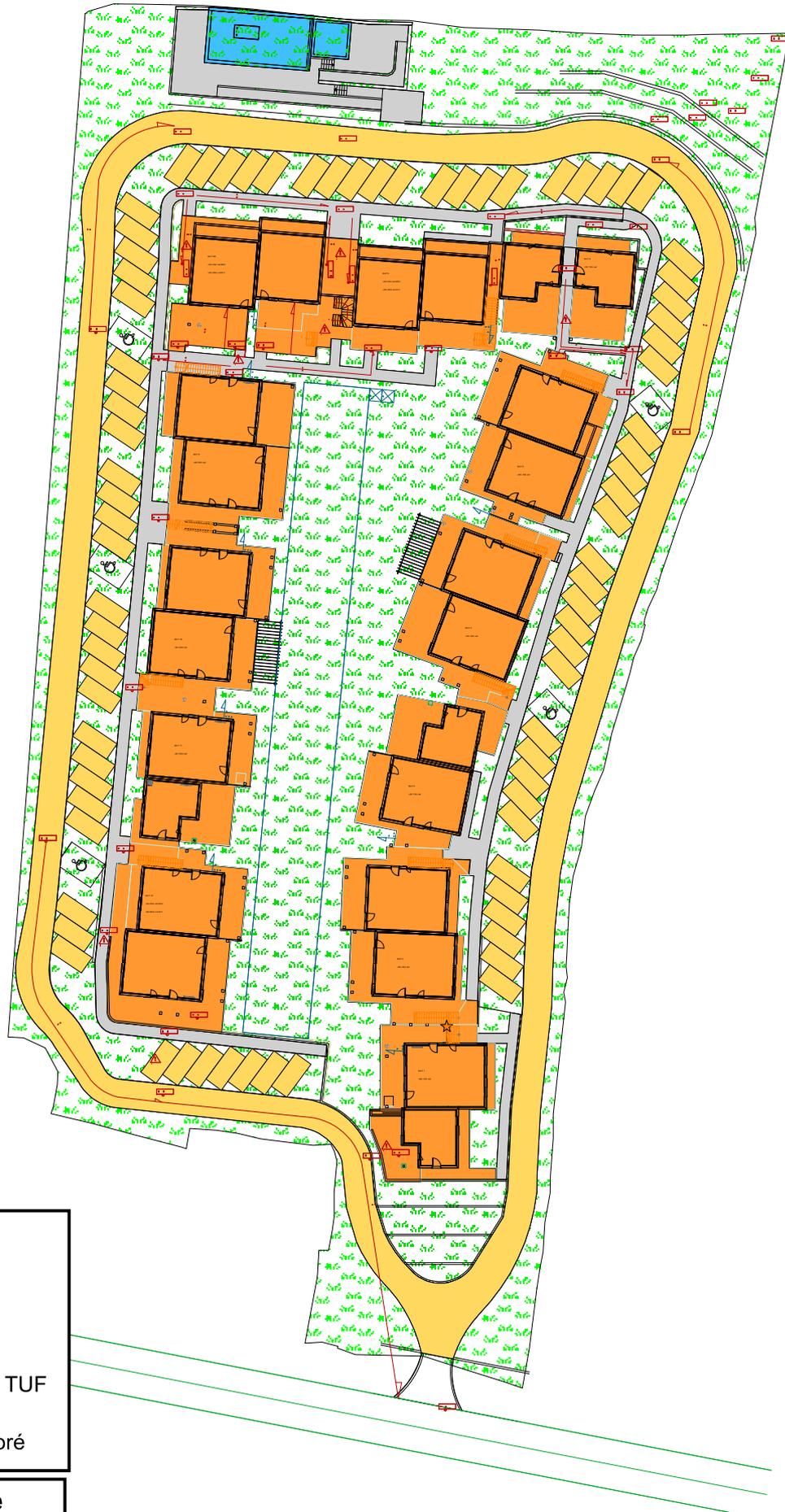
**FIGURE 3**  
**Bassin versant intercepté par le  
projet et réseau hydrographique**

Figure 3 : bassin versant intercepté par le projet



**FIGURE 4**  
**Plan de masse du projet**

Figure 4 : plan de masse

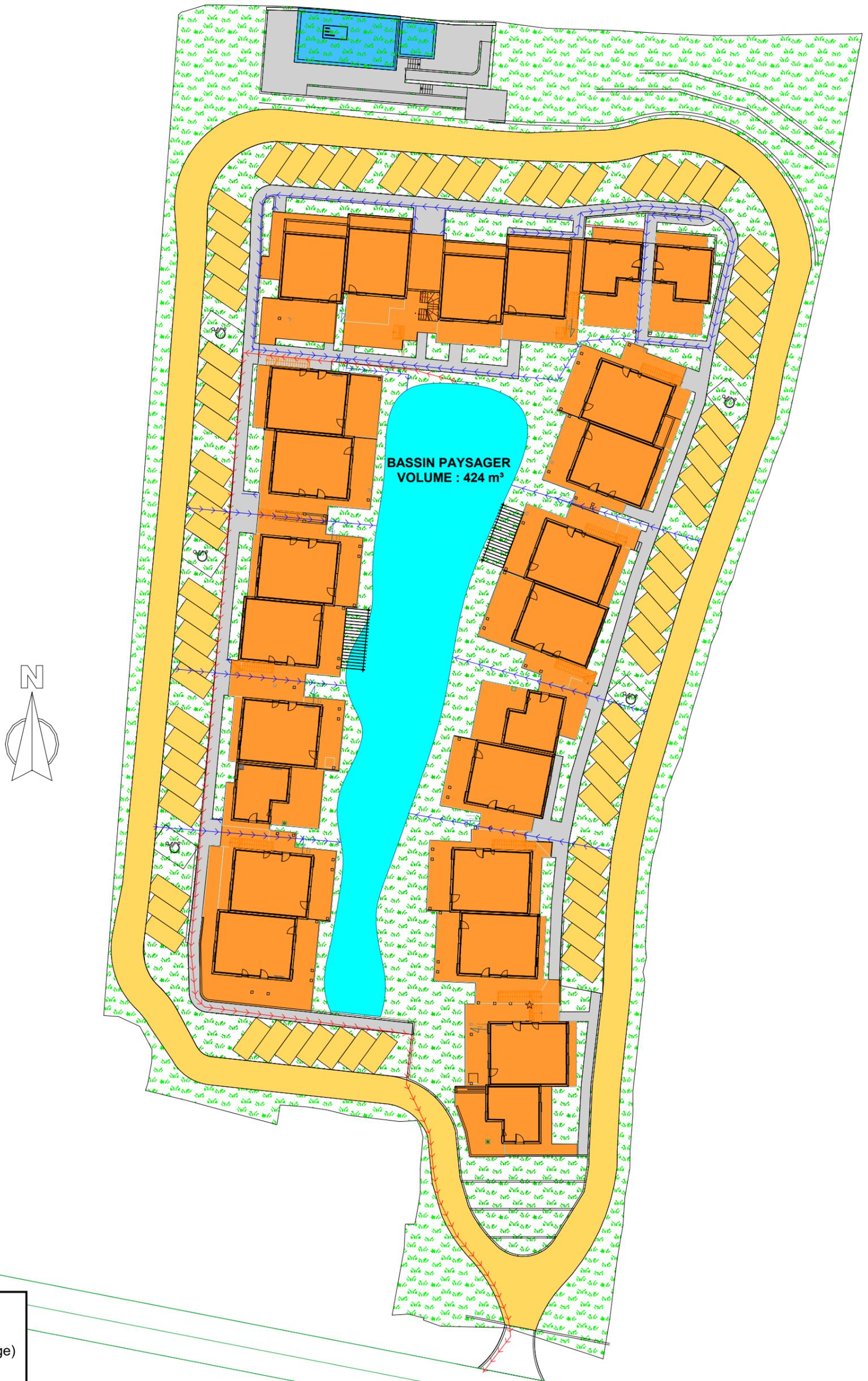


- LEGENDE**
-  Espaces verts
  -  Toitures et terrasses
  -  Voiries et parkings en TUF
  -  Trottoirs en béton coloré

**ECHELLE : 1/750e**

**FIGURE 5**  
**Implantation du bassin de rétention**  
**et des réseaux**

Figure 5 : implantation du bassin de rétention et réseaux pluviaux



- LEGENDE**
-  Vidange bassin (pompage)
  -  Réseaux EP de voirie
  -  Espaces verts
  -  Toitures et terrasses
  -  Voiries et parkings en TUF
  -  Trottoirs en béton coloré

**ECHELLE : 1/500e**

# **ANNEXES**

# **ANNEXE 1**

## **Situation et informations cadastrales**

Cette annexe contient 2 pages

Département :  
CORSE DU SUD

Commune :  
BONIFACIO

Section : D  
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 05/11/2020  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC42  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

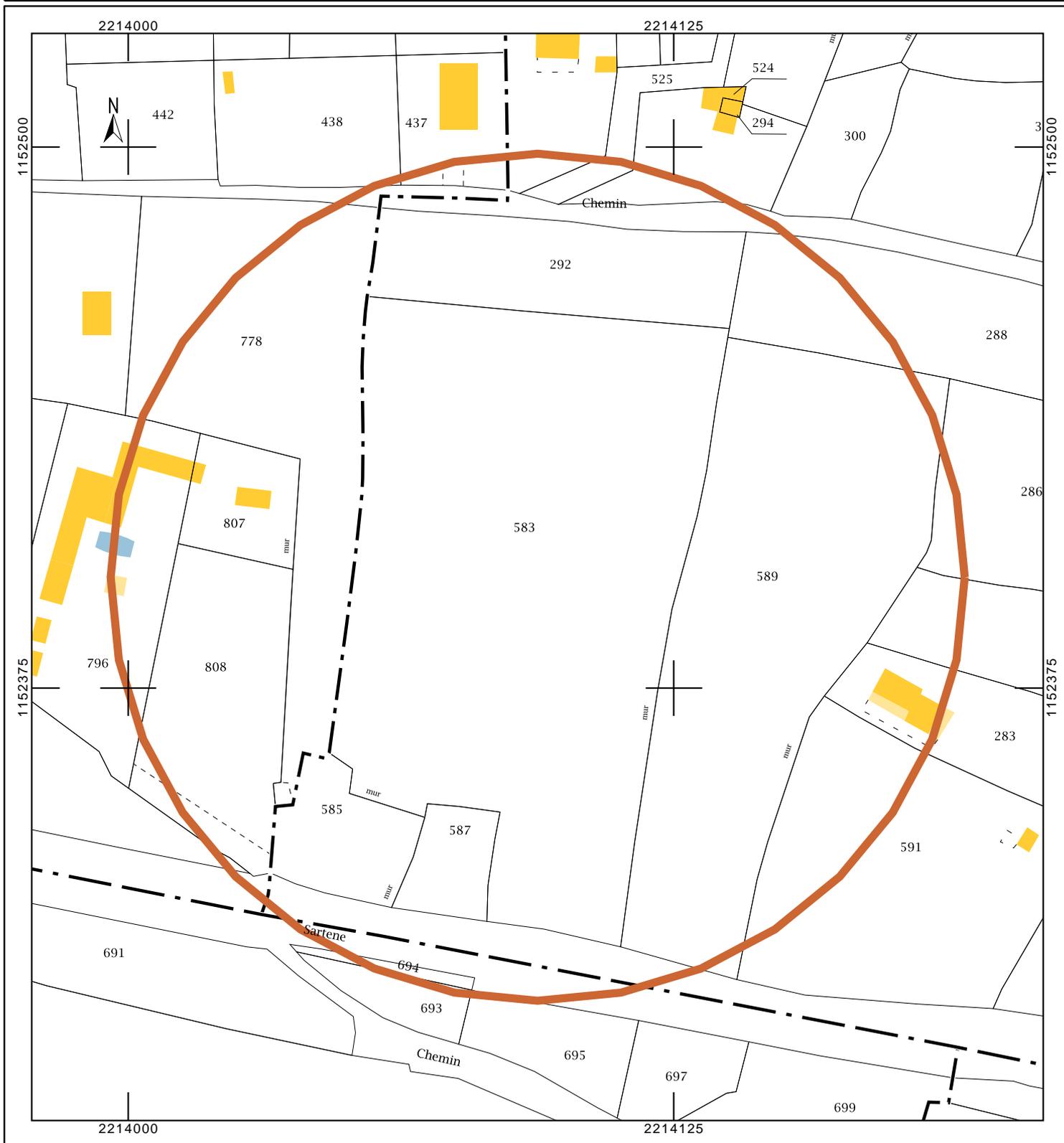
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
PLAN DE SITUATION  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
AJACCIO  
6,Parc Cunéo d'Ornano.BP409 20195  
20195 AJACCIO CEDEX1  
tél. 0495503701 -fax 0495503517  
cdf.ajaccio@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



## Informations littérales relatives à 2 parcelles sur la commune : BONIFACIO (2A).

### Références de la parcelle 000 D 583

Référence cadastrale de la parcelle	<b>000 D 583</b>
Contenance cadastrale	<b>9 349 mètres carrés</b>
Adresse	<b>FOCE DELL EDERA 20146 BONIFACIO</b>

### Références de la parcelle 000 D 292

Référence cadastrale de la parcelle	<b>000 D 292</b>
Contenance cadastrale	<b>1 785 mètres carrés</b>
Adresse	<b>FOCE DELL EDERA 20146 BONIFACIO</b>

# **ANNEXE 2**

## **ZNIEFF - Fiches descriptives**

# **ZNIEFF de type 1 : MARE TEMPORAIRE DE PADULU ET ABORDS**

Cette annexe contient 16 pages



## Mare temporaire de Padulu et abords (Identifiant national : 940031088)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 2ABON1)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : BIOTOPE, .- 940031088, Mare temporaire de Padulu et abords. - INPN, SPN-MNHN Paris, 16P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/940031088.pdf>

Région en charge de la zone : Corse  
Rédacteur(s) :BIOTOPE  
Centroïde calculé : 1170740°-1624987°

### Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 15/03/2012  
Date actuelle d'avis CSRPN : 15/03/2012  
Date de première diffusion INPN : 16/01/2020  
Date de dernière diffusion INPN : 16/01/2020

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	15
9. SOURCES .....	16

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Corse-du-Sud
- Commune : Bonifacio (INSEE : 2A041)

### 1.2 Superficie

95,26 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 80  
Maximale (mètre): 138

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de type I possède de multiples intérêts écologiques, floristiques et faunistiques : présence de nombreuses espèces animales et végétales protégées et patrimoniales et d'un habitat déterminant. Sur le plan floristique, au sud-est, la dépression de Padulú et ses abords les plus proches, influencés par l'alternance des phases d'inondation et d'assèchement, caractéristiques des « mares temporaires méditerranéennes », présente une végétation déterminante, riche et adaptée à ces rythmes, fréquente cet habitat comme *Isoetes velata*, *Ranunculus ophioglossifolius* ou *Kickxia commutata*. Un secteur au nord de la dépression de Padulú correspondant à des prairies et affleurements calcaires inclut les stations d'espèces déterminantes observées telles que *Serapias parviflora*, *Anacamptis longicornu* ou seulement patrimoniales comme *Fumana thymifolia* subsp *thymifolia* (espèce très rare en Corse), *Ononis minutissima* (espèce rare en Corse) et *Phagnalon rupestre* (Espèce localisée à la région de Bonifacio). De même, à l'ouest du site, la continuité de la zone de maquis haut similaire à celle du périmètre étudié, présente des caractéristiques semblables. Il accueille également *Serapias nurrica* et *Gennaria diphylla*, espèces déterminantes à haute valeur patrimoniale.

Le site de Padulú possède un intérêt batracologique indéniable : ses zones humides temporaires accueillent de très belles populations de plusieurs espèces d'amphibiens déterminants ou non. L'intérêt herpétologique s'illustre par la présence de 4 espèces déterminantes : la Tortue d'Hermann occupe largement ce secteur et les alentours et l'Algyroïde de Fitzinger courant dans cette micro-région est bien présent sur le site. De plus, l'Hémidactyle verruqueux et la Couleuvre à collier corse semblent également présents sur le site.

Le site de Padulú accueille, a minima, 3 espèces déterminantes strictes d'oiseaux et 3 espèces déterminantes en assemblage. On peut ainsi citer des espèces aux écologies très variées telles que le Martinet à ventre blanc, le Petit gravelot ou encore le Faucon pèlerin.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage

- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

1.6.3 Géomorphologie

- Mare, mardelle

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Critères d'intérêts patrimoniaux</li> <li>- Ecologique</li> <li>- Faunistique</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Autre Faune (préciser)</li> <li>- Floristique</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales</li> <li>- Fonctions de régulation hydraulique</li> <li>- Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges</li> <li>- Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs</li> <li>- Zone particulière d'alimentation</li> <li>- Zone particulière liée à la reproduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysager</li> <li>- Scientifique</li> </ul>

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

*aucun commentaire*

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Rejets de substances polluantes dans les sols	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Réel

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Poissons</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Mollusques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amphibiens</li> <li>- Reptiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>

## 5.2 Habitats

# 6. HABITATS

## 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.34 <i>Groupements amphibies méridionaux</i>	3170 <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	Bibliographie : PARADIS G., POZZO DI BORGO M.L. & LORENZONI C. 2002 Contribution à l'étude de la végétation des mares temporaires de la Corse. 4. Dépression de Padulú (Bonifacio, Corse). Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 33 : 133-184.		

## 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

## 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

## 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	275	<i>Bufo viridis Laurenti, 1768</i>	<i>Crapaud vert (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DELAY F., 2011				2011 - 2011
	79261	<i>Hyla sarda (De Betta, 1857)</i>	<i>Rainette sarde (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DELAY F., 2011				2011 - 2011
Autres	138352	<i>Ophrys tenthredinifera subsp. tenthredinifera Willd., 1805</i>	<i>Ophrys Tenthède</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Anonyme				2007 - 2007
Oiseaux	3558	<i>Apus melba (Linnaeus, 1758)</i>	<i>Martinet à ventre blanc, Martinet alpin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DENISE C.				1999 - 1999
	3136	<i>Charadrius dubius Scopoli, 1786</i>	<i>Petit Gravelot</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RECORBET B.				1993 - 1993
	2938	<i>Falco peregrinus Tunstall, 1771</i>	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DENISE C.				1999 - 1999
	2679	<i>Falco subbuteo Linnaeus, 1758</i>	<i>Faucon hobereau</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : DENISE C.				1999 - 1999
	4540	<i>Petronia petronia (Linnaeus, 1766)</i>	<i>Moineau soulcie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AAPNRC - Base informatique de données ornithologiques (FNAT)				1989 - 1989
	3590	<i>Upupa epops Linnaeus, 1758</i>	<i>Huppe fasciée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	81341	<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	<i>Ail petit Moly</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PARADIS G., POZZO DI BORGO M.L. & LORENZONI C.				2002 - 2002
	82095	<i>Ambrosina bassii</i> L., 1764	<i>Ambrosinia de Bassi, Ambrosine de Bassi</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P., DELAY F., SAUVE R.				2011 - 2014
	82607	<i>Anemone coronaria</i> L., 1753	<i>Anémone couronnée, Anémone Coronaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	87106	<i>Bupleurum tenuissimum</i> L., 1753	<i>Buplèvre très grêle, Buplèvre grêle, Buplèvre menu</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PARADIS G., POZZO DI BORGO M.L. & LORENZONI C.				2002 - 2002
	95433	<i>Drimia undata</i> (Desf.) Stearn, 1978	<i>Scille à feuilles ondulées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	99853	<i>Gennaria diphylla</i> (Link) Parl., 1860	<i>Gennaria à deux feuilles, Gennarie à deux feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	100663	<i>Gynandriris sisyrrinchium</i> (L.) Parl., 1854	<i>Iris Sisyrrhinque, Iris faux-sisyrrhinque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SAUVE R., 2011				2011 - 2011
	136993	<i>Kickxia commutata</i> subsp. <i>commutata</i> (Bernh. ex Rchb.) Fritsch, 1897	<i>Linaire grecque, Linaire changée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	106545	<i>Loncomelos narbonense</i> (L.) Raf., 1840	<i>Ornithogale de Narbonne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	521634	<i>Ophrys aprilia</i> Devillers & Devillers-Tersch., 2003	<i>Ophrys d'avril</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
110371	<i>Ophrys ciliata</i> Biv., 1806	<i>Ophrys miroir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110483	<i>Ophrys tenthredinifera</i> Willd., 1805	<i>Ophrys tenthède,</i> <i>Ophrys à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PARADIS G., POZZO DI BORGO M.L. & LORENZONI C.				2002 - 2002
	110907	<i>Orchis longicornu</i> Poir., 1789	<i>Orchis à long éperon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	117108	<i>Ranunculus macrophyllus</i> Desf., 1798	<i>Bouton d'or à grandes feuilles,</i> <i>Renoncule à grandes feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P., 2011				2010 - 2010
	117146	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill., 1789	<i>Bouton d'or à feuilles d'Ophioglosse,</i> <i>Renoncule à feuilles d'Ophioglosse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	117164	<i>Ranunculus peltatus</i> Schrank, 1789	<i>Renoncule peltée</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PARADIS G., POZZO DI BORGO M.L. & LORENZONI C.				2002 - 2002
	121899	<i>Scolymus grandiflorus</i> Desf., 1799	<i>Scolyme à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SAUVE R., 2011				2011 - 2011
	122822	<i>Serapias nurrica</i> Corrias, 1982	<i>Sérapias de la Nurra</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	122830	<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	<i>Sérapias à petites fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	125412	<i>Tamarix africana</i> Poir., 1789	<i>Tamaris d'Afrique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	127386	<i>Trifolium michelianum</i> Savi, 1798	<i>Trèfle de Micheli</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PARADIS G., POZZO DI BORGO M.L. & LORENZONI C.				2002 - 2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	141933	<i>Triglochin bulbosa</i> subsp. <i>laxiflora</i> (Guss.) Rouy, 1912	<i>Troscart à fleurs lâches</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PARADIS G., POZZO DI BORGO M.L. & LORENZONI C.				2002 - 2002
Ptéridophytes	103840	<i>Isoetes duriei</i> Bory, 1844	<i>Isoète de Durieu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	103842	<i>Isoetes histrix</i> Bory, 1844	<i>Isoète épineux, Isoète des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	136879	<i>Isoetes velata</i> subsp. <i>velata</i> A.Braun, 1850	<i>Isoète à voile, Isoète voilé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SAUVE R., 2011				2011 - 2011
Reptiles	77580	<i>Algyroides fitzingeri</i> (Wiegmann, 1834)	<i>Algyroïde de Fitzinger (L')</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DELAY F., 2011				2011 - 2011
	77559	<i>Hemidactylus turcicus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hémidactyle verruqueux (L')</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SAMBUR P.				1994 - 1994
	78073	<i>Natrix natrix corsa</i> (Hecht, 1930)		Reproduction certaine ou probable	Informateur : SAMBUR P.				1994 - 1994
	77433	<i>Testudo hermanni</i> Gmelin, 1789	<i>Tortue d'Hermann (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DELAY F., 2011				2011 - 2011

## 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	444456	<i>Pelophylax bergeri</i> (Günther, 1985)	<i>Grenouille de Berger (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DELAY F., 2011				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mollusques	61766	<i>Ceruella virgata</i> (da Costa, 1778)	<i>Caragouille globuleuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : RIPKEN				1996 - 1996
Oiseaux	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Épervier d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	2975	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Perdrix rouge</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	3701	<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	<i>Hirondelle rousseline</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1996 - 1996
	4496	<i>Coloeus monedula</i> (L)	<i>Choucas des tours</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FAGGIO G.				2003 - 2003
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand corbeau</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	199414	<i>Corvus cornix</i> Linnaeus, 1758	<i>Corneille mantelée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				2001 - 2001
	2681	<i>Falco eleonora</i> Gêné, 1839	<i>Faucon d'Éléonore</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : AAPNRC - Base informatique de données ornithologiques (FNAT)				1980 - 1980
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon crécerelle</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	199374	<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	<i>Goéland leucopnée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FAGGIO G.				2003 - 2003
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	4023	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gorgebleue à miroir</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1993 - 1993
	3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	<i>Guêpier d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SAUVE R., 2011				
2437	<i>Morus bassanus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fou de Bassan</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1993 - 1993	
4322	<i>Muscicapa striata tyrrhenica</i> Schiebel, 1910	<i>Gobemouche méditerranéen</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4064	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet motteux</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	4525	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Moineau domestique</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	4530	<i>Passer hispaniolensis</i> (Temminck, 1820)	<i>Moineau espagnol</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1996 - 1996
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rougequeue à front blanc</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de rivage</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : AAPNRC - Base informatique de données ornithologiques (FNAT)				1998 - 1998
	4049	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet tarier, Tarier des prés</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	4229	<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	<i>Fauvette passerinette</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1994 - 1994
	4219	<i>Sylvia sarda</i> Temminck, 1820	<i>Fauvette sarde</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1992 - 1992
	2607	<i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758	<i>Chevalier sylvain</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : RECORBET B.				1993 - 1993
Phanérogames	96046	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	<i>Chiendent commun, Chiendent rampant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	134744	<i>Fumana thymifolia</i> subsp. <i>thymifolia</i> (L.) Spach ex Webb, 1838	<i>Fumana à feuilles de thym, Hélianthe à feuilles de thym</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	110205	<i>Ononis minutissima</i> L., 1753	<i>Bugrane très grêle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
	112934	<i>Phagnalon rupestre</i> (L.) DC., 1836	<i>Phagnalon des rochers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	127619	<i>Tripodion tetraphyllum</i> (L.) Fourr., 1868	<i>Anthyllis à quatre feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VINET P. & SAUVE R.				2011 - 2011
Reptiles	77949	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	<i>Couleuvre verte et jaune</i> (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DELAY F., 2011				
	77800	<i>Podarcis siculus cettii</i> (Cara, 1872)	<i>Lézard sicilien de Cetti</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DELAY F., 2011				
	77811	<i>Podarcis tiliguerta</i> (Gmelin, 1789)	<i>Lézard tyrrhénien</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DELAY F., 2011				

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	79261	<i>Hyla sarda</i> (De Betta, 1857)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Oiseaux	2437	<i>Morus bassanus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique ( <a href="#">lien</a> )
	2607	<i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe ( <a href="#">lien</a> )
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2681	<i>Falco eleonora</i> Géné, 1839	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion ( <a href="#">lien</a> )
	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe ( <a href="#">lien</a> )				
2975	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique ( <a href="#">lien</a> )	
2975	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )	
3136	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique ( <a href="#">lien</a> )
	3701	<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4023	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4049	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4064	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4219	<i>Sylvia sarda</i> Temminck, 1820	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4229	<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4525	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4530	<i>Passer hispaniolensis</i> (Temminck, 1820)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4540	<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
199374	<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
Reptiles	77433	<i>Testudo hermanni</i> Gmelin, 1789	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	77559	<i>Hemidactylus turcicus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	77580	<i>Algyroides fitzingeri</i> (Wiegmann, 1834)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	77800	<i>Podarcis siculus cettii</i> (Cara, 1872)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
	77811	<i>Podarcis tiliguerta</i> (Gmelin, 1789)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	77949	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	81341	<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	82095	<i>Ambrosina bassii</i> L., 1764	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	82607	<i>Anemone coronaria</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	110483	<i>Ophrys tenthredinifera</i> Willd., 1805	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	117108	<i>Ranunculus macrophyllus</i> Desf., 1798	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	117146	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill., 1789	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	122822	<i>Serapias nurrica</i> Corrias, 1982	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	122830	<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	125412	<i>Tamarix africana</i> Poir., 1789	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	136993	<i>Kickxia commutata</i> subsp. <i>commutata</i> (Bernh. ex Rchb.) Fritsch, 1897	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
138352	<i>Ophrys tenthredinifera</i> subsp. <i>tenthredinifera</i> Willd., 1805	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )	
Ptéridophytes	103840	<i>Isoetes duriei</i> Bory, 1844	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	103842	<i>Isoetes histrix</i> Bory, 1844	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	136879	<i>Isoetes velata</i> subsp. <i>velata</i> A. Braun, 1850	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Anonyme	2018	Base de données OGREVA (DREAL)
	PARADIS G., POZZO DI BORGIO M.L. & LORENZONI C.	2002	Contribution à l'étude de la végétation des mares temporaires de la Corse. 4. Dépression de Padulú (Bonifacio, Corse). Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 33 : 133-184.
Informatique	AAPNRC - Base informatique de données ornithologiques (FNAT)		
	DELAY F., 2011		
	DENISE C.		
	FAGGIO G.		
	RECORBET B.		
	RIPKEN		
	SAMBUR P.		
	SAMBUR P.		
	SAUVE R., 2011		
	VINET P. & SAUVE R.		
	VINET P., DELAY F., SAUVE R.		
	VINET P., 2011		

# **ZNIEFF de type 2 : PLATEAU CALCAIRE DE BONIFACIO**

Cette annexe contient 35 pages



# PLATEAU CALCAIRE DE BONIFACIO (Identifiant national : 940004115)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 0051)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL  
Corse, .- 940004115, PLATEAU CALCAIRE DE BONIFACIO. - INPN, SPN-  
MNHN Paris, 34P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/940004115.pdf>

Région en charge de la zone : Corse  
Rédacteur(s) :DREAL Corse  
Centroïde calculé : 1177168°-1628460°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 05/05/2010  
Date actuelle d'avis CSRPN : 05/05/2010  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 08/04/2013

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	34
9. SOURCES .....	34

# 1. DESCRIPTION

## 1.1 Localisation administrative

- Département : Corse-du-Sud
- Commune : Bonifacio (INSEE : 2A041)

## 1.2 Superficie

3540,07 hectares

## 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 0

Maximale (mètre): 120

## 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [940013183](#) - AGROSYSTEME DE SAINT JEAN (Type 1) (Id reg. : 00510005)

## 1.5 Commentaire général

Située à l'extrémité sud de la Corse, cette zone est le plus grand secteur calcaire (miocène) de l'île. Depuis la Cala di Paraguanu au nord-ouest de Bonifacio jusqu'à l'étang de Balistra au nord-est, ce vaste secteur s'étend au sud jusqu'aux falaises de Bonifacio et comprend le plateau de Pertusato, et à l'intérieur une série de ZNIEFF de type I.

Sa bordure côtière sud-occidentale, entre la pointe de la Madonetta (à la sortie du goulet de Bonifacio) et la Cala di Paraguanu, est constituée de hautes falaises de 40 mètres d'altitude, composées de molasse calcaire, qui s'effondrent avec l'attaque de la mer. Dans ces falaises, la grotte marine de Sdragonato représente un gîte exceptionnel pour les chauves souris. La zone littorale en bordure du plateau est recouverte d'une végétation basse, fortement soumise aux vents violents de secteur ouest dominants.

Au nord-est de la zone, au niveau de Ricetti (sud de l'étang de Canettu), la formation géologique change puisqu'on trouve une intrusion granitique (granodiorite et monzogranite à gros grain ou porphyroïde). Ce secteur est recouvert d'un boisement de chênes verts associés à des arbousiers. Le relief caractérisé par une pointe de 52 mètres de haut (vers Pozzu Niellu) y est plus doux. On trouve à l'extrémité de l'étang de Canettu une plage de sable.

Ces formations à chêne vert se poursuivent à l'intérieur de la zone, principalement dans les vallons, associées à des arbousiers en limite nord, ou à des genévriers de Phénicie en limite sud, mais principalement aux oliviers, l'olivier qui constitue le vestige d'une ancienne activité agricole. On trouve d'ailleurs entre les hameaux, des bories, des vignes et des vergers, qui attestent d'une activité agricole traditionnelle dans le passé, toutefois encore existante par endroits.

Partout sur le plateau de Pertusato et ailleurs, de très nombreux murs de pierres sèches (granitiques ou calcaires selon les secteurs), édifiés le long des routes, des pistes, des chemins, ou délimitant les parcelles cultivées des propriétés, ajoutent un charme supplémentaire aux grandes qualités paysagères de cette région

Les calcaires bioclastiques, dont est composé l'ensemble de cette zone, présente un relief bas de plaine dont l'altitude varie entre 20 et 91 mètres lorsqu'il y a des collines.

Le secteur du plateau de Bonifacio-Pertusato étant dans l'ensemble assez sec car peu irrigué, on y trouve cependant deux ruisseaux : celui de Violina qui délimite la zone à l'est au niveau du pic de Rognouse et se jette dans l'étang de Piantarella et celui de Sperone, au sud, qui se jette dans l'étang du même nom ("Sperone" ou "Sperono").

Les deux routes nationales n° 196 et 198 coupent la zone à l'ouest, et à l'est et au centre elle est traversée par les routes départementales n° 260, 258, 58 et 60.

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral
- Périmètre d'acquisition approuvé par le Conservatoire de l'Espace Littoral
- Site inscrit selon la loi de 1930
- Réserve de chasse et de faune sauvage

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé

#### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Plateau

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Collectivité territoriale
- Domaine de l'état

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

<b>Patrimoniaux</b>	<b>Fonctionnels</b>	<b>Complémentaires</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Ecologique</li><li>- Faunistique</li><li>- Oiseaux</li><li>- Floristique</li><li>- Phanérogames</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>- Paysager</li><li>- Géomorphologique</li><li>- Géologique</li></ul>

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

### 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

*aucun commentaire*

### 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

### 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

#### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Poissons</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> </ul>		

#### 5.2 Habitats

### 6. HABITATS

#### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

## 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.34 <i>Groupements amphibies méridionaux</i>	3170 <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>			
	32.132 <i>Matorral arborescent à Juniperus phoenicea</i>				
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>				
	45.31 <i>Forêts de Chêne verts</i>				
	34 <i>Pelouses calcicoles sèches et steppes</i>				

## 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

## 6.4 Commentaire sur les habitats

On trouve dans cette zone une grande diversité de milieux d'intérêt européen (figurant à l'annexe I de la Directive Européenne 92/43 sur la Conservation des Habitats, de la Faune et de la Flore Sauvages), comme : des falaises calcaires, des rochers granitiques, des mares temporaires méditerranéennes (habitat prioritaire de la Directive) dont le site de Padulu, des pelouses calcicoles à graminées et à orchidées remarquables (habitat également classé "prioritaire" à l'annexe I de la Directive "Habitats"), des phryganes à astragales de Marseille (les seules de Corse), des maquis à genévriers de Phénicie, des formations à chênes verts...

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus Tunstall, 1771</i>	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable					
Phanérogames	97893	<i>Evax rotundata Moris, 1841</i>	<i>Évax de Corse, Cotonnière arrondie</i>	Reproduction certaine ou probable					

### 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61510	<i>Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)</i>	<i>Mulot sylvestre</i>	Reproduction certaine ou probable					
	60015	<i>Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758</i>	<i>Hérisson d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable					
	61568	<i>Mus musculus Linnaeus, 1758</i>	<i>Souris grise, Souris domestique</i>	Reproduction certaine ou probable					
	60716	<i>Mustela nivalis Linnaeus, 1766</i>	<i>Belette d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable					
	60418	<i>Myotis myotis (Borkhausen, 1797)</i>	<i>Grand Murin</i>	Reproduction indéterminée					
	60493	<i>Pipistrellus kuhli (Kuhl, 1817)</i>	<i>Pipistrelle de Kuhl</i>	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	61587	<i>Rattus rattus</i> (Linnaeus, 1758)	Rat noir, Rat commun	Reproduction certaine ou probable					
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Reproduction indéterminée					
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	Reproduction indéterminée					
	60337	<i>Rhinolophus mehelyi</i> Matschie, 1901	Rhinolophe de Méhely	Reproduction indéterminée					
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	Passage, migration					
	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux	Reproduction certaine ou probable					
Oiseaux	2899	<i>Accipiter nisus wolterstorffi</i> Kleinschmidt, 1901	Épervier d'Europe	Reproduction certaine ou probable					
	4342	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue	Reproduction certaine ou probable					
	3676	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Passage, migration					
	2975	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Reproduction certaine ou probable					
	3713	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Passage, migration					
Reproduction certaine ou probable									

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3726	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit farlouse</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Passage, migration					
	3733	<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit spioncelle</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Passage, migration					
	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit des arbres</i>	Passage, migration					
	3551	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martinet noir</i>	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					
	3558	<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martinet à ventre blanc, Martinet alpin</i>	Reproduction certaine ou probable					
	3555	<i>Apus pallidus</i> (Shelley, 1870)	<i>Martinet pâle</i>	Reproduction certaine ou probable					
	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	<i>Héron cendré</i>	Passage, migration					
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Reproduction certaine ou probable					
	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Engoulevent d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable					
	4588	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Linotte mélodieuse</i>	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4583	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chardonneret élégant</i>	Reproduction certaine ou probable					
	4580	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Verdier d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable					
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Reproduction certaine ou probable					
	2517	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cigogne blanche</i>	Passage, migration					
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard des roseaux</i>	Passage, migration					
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard cendré</i>	Passage, migration					
	3420	<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	<i>Pigeon biset</i>	Reproduction certaine ou probable					
	3424	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	<i>Pigeon ramier</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
Passage, migration									
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand corbeau</i>	Reproduction certaine ou probable					
	4503	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	<i>Corneille noire</i>	Reproduction certaine ou probable					
	2996	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Caille des blés</i>	Passage, migration					
Reproduction certaine ou probable									

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3465	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	<i>Coucou gris</i>	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					
	3703	<i>Delichon urbica</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de fenêtre</i>	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					
	4662	<i>Emberiza cirlus nigrostriata</i> Schiebel, 1910	<i>Bruant zizi</i>	Reproduction certaine ou probable					
	4001	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rougegorge familier</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					
	2666	<i>Falco naumanni</i> Fleischer, 1818	<i>Faucon crécerellette</i>	Passage, migration					
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon hobereau</i>	Passage, migration					
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon crécerelle</i>	Reproduction certaine ou probable					
	4330	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	<i>Gobemouche noir</i>	Passage, migration					
	4564	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	<i>Pinson des arbres</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Passage, migration					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
				Reproduction certaine ou probable					
	2543	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bécassine des marais</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Passage, migration					
	4470	<i>Garrulus glandarius corsicanus</i> Laubman, 1912	<i>Geai des chênes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	3696	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	<i>Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée</i>	Passage, migration					
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					
	4460	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche à tête rousse</i>	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					
	3289	<i>Larus cachinnans</i> Pallas, 1811	<i>Goéland pontique</i>	Passage, migration					
	3283	<i>Larus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	<i>Mouette rieuse</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction certaine ou probable					
	4013	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	<i>Rossignol philomèle</i>	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	<i>Guêpier d'Europe</i>	Passage, migration					
	4684	<i>Miliaria calandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bruant proyer</i>	Reproduction certaine ou probable					
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	<i>Milan noir</i>	Passage, migration					
	4087	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Monticole bleu, Merle bleu</i>	Reproduction certaine ou probable					
	3941	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	<i>Bergeronnette grise</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
Passage, migration									
	3741	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	<i>Bergeronnette printanière</i>	Passage, migration					
	4319	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	<i>Gobemouche gris</i>	Passage, migration					
Reproduction certaine ou probable									
	4074	<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet oreillard</i>	Passage, migration					
	4064	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet motteux</i>	Passage, migration					
	3489	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hibou petit-duc, Petit-duc scops</i>	Passage, migration					
Reproduction certaine ou probable									
	3759	<i>Parus ater sardus</i> Kleinschmidt, 1903	<i>Mésange noire</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3760	<i>Parus caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	Reproduction certaine ou probable					
	3767	<i>Parus major corsus</i> Kleinschmidt, 1903	Mésange charbonnière	Reproduction certaine ou probable					
	4525	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Reproduction certaine ou probable					
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Reproduction certaine ou probable					
	4542	<i>Passer petronia</i> Linnaeus, 1766	Moineau soulcie	Reproduction certaine ou probable					
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Passage, migration					
	4035	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
	4280	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
Passage, migration									
	3978	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
	4314	<i>Regulus ignicapillus</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	Reproduction certaine ou probable					
	4049	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet tarier, Tarier des prés	Passage, migration					
	4053	<i>Saxicola torquata</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bécasse des bois</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Passage, migration					
	4577	<i>Serinus citrinella corsicana</i> (Koenig, 1899)	<i>Venturon corse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	4571	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Serin cini</i>	Reproduction certaine ou probable					
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tourterelle des bois</i>	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					
	4257	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fauvette à tête noire</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					
	4254	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	<i>Fauvette des jardins</i>	Passage, migration					
	4229	<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	<i>Fauvette passerinette</i>	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable					
	4252	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	<i>Fauvette grisette</i>	Passage, migration					
	4232	<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	<i>Fauvette mélanocéphale</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4219	<i>Sylvia sarda</i> Temminck, 1820	Fauvette sarde	Reproduction certaine ou probable					
	4221	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Reproduction certaine ou probable					
	3970	<i>Troglodytes troglodytes</i> <i>koenigi</i> Schiebel, 1910	Troglodyte mignon	Reproduction certaine ou probable					
	4137	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	Grive mauvis	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
	4117	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	Reproduction certaine ou probable					
	4129	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
	4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	Merle à plastron	Passage, migration					
	3482	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Chouette effraie, Effraie des clochers	Reproduction certaine ou probable					
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Reproduction certaine ou probable					
Phanérogames	80211	<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Goutte de sang d'été, Adonis d'été	Reproduction certaine ou probable					
	80215	<i>Adonis autumnalis</i> L., 1762	Goutte de sang, Adonis annuelle, Adonis d'automne	Reproduction certaine ou probable					
	80291	<i>Aegilops ovata</i> L., 1753	Égilope ovale, Égilope ovoïde	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	80755	<i>Agrostis spicaventi</i> L., 1753	<i>Jouet-du-Vent</i>	Reproduction certaine ou probable					
	81445	<i>Allium neapolitanum</i> Cirillo, 1788	<i>Ail de Naples, Ail blanc</i>	Reproduction certaine ou probable					
	81525	<i>Allium subhirsutum</i> L., 1753	<i>Ail un peu hérissé</i>	Reproduction certaine ou probable					
	81917	<i>Alyssum maritimum</i> (L.) Lam., 1783	<i>Lobulaire maritime, Alysse maritime</i>	Reproduction certaine ou probable					
	82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide</i>	Reproduction certaine ou probable					
	82350	<i>Anagyris foetida</i> L., 1753	<i>Anagyre fétide, Bois puant</i>	Reproduction certaine ou probable					
	82439	<i>Andropogon distachyos</i> L., 1753	<i>Andropogon à deux épis, Barbon double</i>	Reproduction certaine ou probable					
	82965	<i>Anthyllis barbajovis</i> L., 1753	<i>Arbuste d'argent, Barbe de Jupiter, Anthyllis Barbe-de-Jupiter, Anthyllide barbe de Jupiter</i>	Reproduction certaine ou probable					
	82996	<i>Anthyllis tetraphylla</i> L., 1753	<i>Anthyllis à quatre feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable					
	83596	<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844	<i>Sabline à parois fines, Sabline grêle</i>	Reproduction certaine ou probable					
	83941	<i>Artemisia arborescens</i> (Vaill.) L., 1763	<i>Armoise arborescente</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	84264	<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	<i>Asperge sauvage</i>	Reproduction certaine ou probable					
	84265	<i>Asparagus albus</i> L., 1753	<i>Asperge blanche</i>	Reproduction certaine ou probable					
	84355	<i>Asphodelus fistulosus</i> L., 1753	<i>Asphodèle fistuleuse, Asphodèle fistuleux</i>	Reproduction certaine ou probable					
	84865	<i>Astragalus massiliensis</i> (Mill.) Lam., 1783	<i>Astragale de Marseille, Coussin-de-belle-mère</i>	Reproduction certaine ou probable					
	85022	<i>Atractylis gummifera</i> L., 1753	<i>Atractyle, Carlina à gomme</i>	Reproduction certaine ou probable					
	85134	<i>Atriplex tornabenei</i> Tineo		Reproduction certaine ou probable					
	85747	<i>Bellium bellidioides</i> L., 1771	<i>Pâquerette à feuilles spatulées</i>	Reproduction certaine ou probable					
	85999	<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	<i>Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules</i>	Reproduction certaine ou probable					
	86032	<i>Biscutella didyma</i> L., 1753	<i>Biscutelle</i>	Reproduction certaine ou probable					
	86751	<i>Bromus secalinus</i> L., 1753	<i>Brome faux-seigle, Brome Seigle</i>	Reproduction certaine ou probable					
	87227	<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	<i>Calamagrostide épigéios, Roseau des bois</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87765	<i>Camphorosma monspeliaca</i> L., 1753	<i>Camphrée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	87811	<i>Capparis spinosa</i> L., 1753	<i>Câprier épineux</i>	Reproduction certaine ou probable					
	88118	<i>Carduus fasciculiflorus</i> Viv., 1825	<i>Chardon à fleurs fasciculées, Chardon de Sardaigne</i>	Reproduction certaine ou probable					
	145191	<i>Carex halleriana</i> var. <i>corsica</i> Mabille, 1867	<i>Laïche de Corse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	88571	<i>Carex hispida</i> Willd., 1801	<i>Laïche hérissée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89161	<i>Carlina lanata</i> L., 1753	<i>Carline laineuse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89221	<i>Carthamus caeruleus</i> L., 1753	<i>Cardoncelle bleue</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89316	<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812	<i>Catabrose aquatique, Canche aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89847	<i>Centaurium maritimum</i> (L.) Fritsch, 1907	<i>Petite centaurée maritime</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89943	<i>Cephalaria squamiflora</i> (Sieber) Greuter, 1967		Reproduction certaine ou probable					
	90903	<i>Chlora imperfoliata</i> L.f., 1782	<i>Centaurée jaune, Chlore non perfoliée</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	91032	<i>Chrysanthemum coronarium</i> L., 1753	Chrysanthème des jardins	Reproduction certaine ou probable					
	91353	<i>Cirsium italicum</i> DC., 1813	Cirse d'Italie	Reproduction certaine ou probable					
	91417	<i>Cirsium syriacum</i> (L.) Gaertn., 1791	Notobasis de Syrie, Chardon de Syrie, Cirse de Syrie	Reproduction certaine ou probable					
	91862	<i>Clematis cirrhosa</i> L., 1753	Clematite cirrheuse, Clématite à vrilles	Reproduction certaine ou probable					
	91886	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	Reproduction certaine ou probable					
	92331	<i>Convolvulus lineatus</i> L., 1759	Liseron à rayures parallèles, Liseron rayé	Reproduction certaine ou probable					
	93783	<i>Cynara cardunculus</i> L., 1753	Cardon, Carde	Reproduction certaine ou probable					
	93799	<i>Cynocrambe prostrata</i> Gaertn., 1788	Cynocrambe, Théligone Chou-de-chien	Reproduction certaine ou probable					
	94603	<i>Delphinium staphisagria</i> L., 1753	Staphisaigre	Reproduction certaine ou probable					
	95860	<i>Elatine hydropiper</i> L., 1753	Élatine poivre-d'eau	Reproduction certaine ou probable					
	96894	<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium Bec-de-cigogne	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96897	<i>Erodium corsicum</i> Léman, 1805	Érodium de Corse, Bec-de-grue de Corse	Reproduction certaine ou probable					
	97138	<i>Eryngium barrelieri</i> Boiss., 1844	Panicaut nain de Barrelier, Panicaut de Barrelier, Panicaut fluet de Barrelier	Reproduction certaine ou probable					
	97903	<i>Euonymus vulgaris</i> Mill., 1768	Bonnet-d'évêque	Reproduction certaine ou probable					
	97478	<i>Euphorbia characias</i> L., 1753	Euphorbe des vallons	Reproduction certaine ou probable					
	97492	<i>Euphorbia dendroides</i> L., 1753	Euphorbe arborescente	Reproduction certaine ou probable					
	97513	<i>Euphorbia falcata</i> L., 1753	Euphorbe en faux, Euphorbe à cornes en faucille	Reproduction certaine ou probable					
	98020	<i>Ferula communis</i> L., 1753	Ferule commune, Pamelier	Reproduction certaine ou probable					
	99022	<i>Fumana laevipes</i> (L.) Spach, 1836	Hélianthème à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable					
	99565	<i>Galium tricorne</i> Stokes, 1794	Gaillet à trois cornes	Reproduction certaine ou probable					
	100264	<i>Gladiolus x byzantinus</i> Mill., 1768	Glaïeul de Byzance	Reproduction certaine ou probable					
	100813	<i>Hedypnois rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	Hedypnois faux rhagadiole, Bonne-nuit-les-petits, Hédipnois de Crète	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100838	<i>Hedysarum glomeratum</i> F.Dietr., 1804	Sainfoin à têtes	Reproduction certaine ou probable					
	135255	<i>Helichrysum italicum</i> subsp. <i>microphyllum</i> (Willd.) Nyman, 1879	Immortelle à petites feuilles	Reproduction certaine ou probable					
	103046	<i>Hutchinsia petraea</i> (L.) R.Br., 1812	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres	Reproduction certaine ou probable					
	103047	<i>Hutchinsia procumbens</i> (L.) Desv., 1815	Hyménolobe couché	Reproduction certaine ou probable					
	103205	<i>Hyoseris radiata</i> L., 1753	Chicorée	Reproduction certaine ou probable					
	103354	<i>Hypochaeris aethnensis</i> Ball, 1878	Porcelle à soies courtes	Reproduction certaine ou probable					
	103562	<i>Imperata cylindrica</i> Raeusch., 1797	Impérate cylindrique, Paille de dys, Paillotte, Impérata cylindrique	Reproduction certaine ou probable					
	103731	<i>Iris florentina</i> auct. non L.		Reproduction certaine ou probable					
	104115	<i>Juncus anceps</i> Laharpe, 1827	Jonc à deux faces, Jonc aplati, Jonc à deux tranchants	Reproduction certaine ou probable					
	104349	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f., 1782	Jonc des vasières, Jonc des marécages, Jonc des marais	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	104409	<i>Juniperus oxycedrus</i> L., 1753	<i>Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant</i>	Reproduction certaine ou probable					
	104410	<i>Juniperus phoenicea</i> L., 1753	<i>Genevrier de phoenicie, Lycien</i>	Reproduction certaine ou probable					
	104664	<i>Koeleria pubescens</i> (Lam.) P.Beauv. ex Coss. & Durieu, 1855	<i>Koelérie du littoral</i>	Reproduction certaine ou probable					
	104713	<i>Kundmannia sicula</i> (L.) DC., 1830	<i>Kundmannie de Sicile</i>	Reproduction certaine ou probable					
	104841	<i>Lagurus ovatus</i> L., 1753	<i>Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet</i>	Reproduction certaine ou probable					
	104845	<i>Lamarckia aurea</i> (L.) Moench, 1794	<i>Lamarckie</i>	Reproduction certaine ou probable					
	105236	<i>Lathyrus ochrus</i> (L.) DC., 1805	<i>Gesse ochre, Moret d'Espagne</i>	Reproduction certaine ou probable					
	105295	<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	<i>Laurier-sauce</i>	Reproduction certaine ou probable					
	105371	<i>Lavatera trimestris</i> L., 1753	<i>Lavatère d'un trimestre</i>	Reproduction certaine ou probable					
	105982	<i>Lilium croceum</i> Chaix, 1785	<i>Lis orangé, Lis faux-safran</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106091	<i>Limonium obtusifolium</i> (Rouy) Erben, 1978	<i>Statice à feuilles obtuses, Saladelle à feuilles obtuses</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106230	<i>Linaria triphylla</i> (L.) Mill., 1768	<i>Linaire à feuilles par trois</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106346	<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	<i>Lin à feuilles menues, Lin à petites feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106396	<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	<i>Grémil officinal, Herbe aux perles</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106657	<i>Lotus cytisoides</i> L., 1753	<i>Lotier faux cytise</i>	Reproduction certaine ou probable					
	107197	<i>Malope malacoides</i> L., 1753	<i>Malope fausse-mauve</i>	Reproduction certaine ou probable					
	107243	<i>Malva cretica</i> Cav., 1786	<i>Mauve de Crète</i>	Reproduction certaine ou probable					
	107495	<i>Matthiola incana</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Giroflée violet, Violier</i>	Reproduction certaine ou probable					
	108391	<i>Mesembryanthemum crystallinum</i> L., 1753	<i>Ficoïde à cristaux, Mésembryanthème à cristaux</i>	Reproduction certaine ou probable					
	108399	<i>Mesembryanthemum nodiflorum</i> L., 1753	<i>Ficoïde à fleurs nodales</i>	Reproduction certaine ou probable					
	108806	<i>Morisia hypogea</i> J.Gay, 1830	<i>Morisie</i>	Reproduction certaine ou probable					
	138125	<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>bonifaciensis</i> (Rouy) P.Fourn., 1937	<i>Odontitès jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109851	<i>Odontospermum maritimum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	<i>Astérolide maritime</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110153	<i>Ononis alopecuroides</i> L., 1753	<i>Ononis en queue de renard, Bugrane faux vulpin</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110185	<i>Ononis diffusa</i> Ten., 1815	<i>Bugrane diffuse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110207	<i>Ononis mitissima</i> L., 1753	<i>Bugrane sans épines</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110212	<i>Ononis ornithopodioides</i> L., 1753	<i>Bugrane pied-d'oiseau, Bugrane faux pied-d'oiseau</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110341	<i>Ophrys arachnitiformis</i> Gren. & M.Philippe, 1860	<i>Ophrys Araignée, Ophrys en forme d'araignée, Ophrys arachnitiforme, Ophrys brillant</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110357	<i>Ophrys bertolonii</i> Moretti, 1823	<i>Ophrys de Bertoloni, Ophrys Aurélia</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110362	<i>Ophrys bombyliflora</i> Link, 1800	<i>Ophrys bombyx</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110395	<i>Ophrys fusca</i> Link, 1800	<i>Ophrys brun</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110425	<i>Ophrys lutea</i> Cav., 1793	<i>Ophrys jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110483	<i>Ophrys tenthredinifera</i> Willd., 1805	<i>Ophrys tenthrède, Ophrys à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	159762	<i>Ornithogalum exscapum</i> Ten., 1815		Reproduction certaine ou probable					
	111357	<i>Ornithogalum narbonense</i> L., 1756	<i>Ornithogale de Narbonne</i>	Reproduction certaine ou probable					
	111499	<i>Orobancha cernua</i> Loefl., 1758	<i>Orobancha penchée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	111517	<i>Orobancha crenata</i> Forssk., 1775	<i>Orobancha crénelée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	111840	<i>Osyris alba</i> L., 1753	<i>Rouvet blanc</i>	Reproduction certaine ou probable					
	112069	<i>Pancratium illyricum</i> L., 1753	<i>Panrace d'Illyrie</i>	Reproduction certaine ou probable					
	112411	<i>Parietaria lusitanica</i> L., 1753	<i>Pariétaire du Portugal</i>	Reproduction certaine ou probable					
	112930	<i>Phagnalon geminiflorum</i> (Ten.) P.Fourn., 1939	<i>Phagnalon des rochers, Phagnalon d'Illyrie</i>	Reproduction certaine ou probable					
	112988	<i>Phalaris canariensis</i> L., 1753	<i>Alpiste des Canaries</i>	Reproduction certaine ou probable					
	113123	<i>Phelypaea mutellii</i> (F.W.Schultz) Reut., 1847	<i>Orobancha de Mutel</i>	Reproduction certaine ou probable					
	113183	<i>Phleum boehmeri</i> Wibel, 1799	<i>Fléole de Boehmer, Fléole fausse Fléole</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	113744	<i>Pistacia lentiscus</i> L., 1753	<i>Lentisque, Arbre au mastic</i>	Reproduction certaine ou probable					
	113804	<i>Plantago afra</i> L., 1762	<i>Plantain pucier</i>	Reproduction certaine ou probable					
	114513	<i>Polycarpon peploides</i> auct. non DC., 1828	<i>Polycarpon de Catalogne</i>	Reproduction certaine ou probable					
	115800	<i>Prasium majus</i> L., 1753	<i>Grand prasium</i>	Reproduction certaine ou probable					
	116142	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	<i>Épine noire, Prunellier, Pelossier</i>	Reproduction certaine ou probable					
	116229	<i>Psoralea bituminosa</i> L., 1753	<i>Trèfle bitumeux, Trèfle bitumineux</i>	Reproduction certaine ou probable					
	116704	<i>Quercus ilex</i> L., 1753	<i>Chêne vert</i>	Reproduction certaine ou probable					
	117428	<i>Reseda alba</i> L., 1753	<i>Réséda blanc</i>	Reproduction certaine ou probable					
	117893	<i>Romulea corsica</i> Jord. & Fourr., 1868	<i>Romulée de Corse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	118865	<i>Rosmarinus officinalis</i> L., 1753	<i>Romarin, Romarin officinal</i>	Reproduction certaine ou probable					
	118916	<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	<i>Garance voyageuse, Petite garance</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119596	<i>Rumex thyrsoides</i> Desf., 1798	<i>Oseille faux-thyrse,</i> <i>Rumex à thyrses,</i> <i>Rumex à fleurs en</i> <i>thyrses, Patience</i> <i>faux-thyrse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	119698	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	<i>Fragon, Petit</i> <i>houx, Buis piquant</i>	Reproduction certaine ou probable					
	121626	<i>Scilla intermedia</i> Guss., 1825	<i>Scille intermédiaire</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123987	<i>Smilax aspera</i> L., 1753	<i>Salsepareille,</i> <i>Liseron épineux</i>	Reproduction certaine ou probable					
	124006	<i>Smyrniotum rotundifolium</i> Mill., 1768	<i>Maceron à</i> <i>feuilles rondes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	124484	<i>Specularia castellana</i> Lange, 1855	<i>Légousie</i> <i>de Castille</i>	Reproduction certaine ou probable					
	124567	<i>Spergularia macrorrhiza</i> (Loisel.) Heynh., 1846	<i>Spergulaire à</i> <i>grosses racines</i>	Reproduction certaine ou probable					
	124889	<i>Statice fasciculata</i> Vent., 1801	<i>Arméria piquante,</i> <i>Arméria piquante</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125129	<i>Stipa aristella</i> L., 1768	<i>Plumet faux brome,</i> <i>Stipe faux Brome</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125256	<i>Suaeda fruticosa</i> auct. non Forssk., 1775	<i>Soude vraie,</i> <i>Suéda fruticuleux</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125426	<i>Tamarix gallica</i> L., 1753	<i>Tamaris de France,</i> <i>Tamaris commun</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125994	<i>Teucrium flavum</i> L., 1753	Germandrée jaune	Reproduction certaine ou probable					
	126006	<i>Teucrium marum</i> L., 1753	Gérmandrée marine, Germandrée Marum	Reproduction certaine ou probable					
	126019	<i>Teucrium polium</i> L., 1753	Germandrée Polium	Reproduction certaine ou probable					
	126034	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Reproduction certaine ou probable					
	126299	<i>Thesium humile</i> Vahl, 1794	Thésium peu élevé, Thésium humble	Reproduction certaine ou probable					
	126469	<i>Thymelaea hirsuta</i> (L.) Endl., 1847	Passerine hérissée, Passerine hirsute	Reproduction certaine ou probable					
	127386	<i>Trifolium michelianum</i> Savi, 1798	Trèfle de Micheli	Reproduction certaine ou probable					
	127421	<i>Trifolium pallidum</i> Waldst. & Kit., 1802	Trèfle pâle	Reproduction certaine ou probable					
	127671	<i>Trisetum paniceum</i> (Lam.) Pers., 1805	Trisète à feuilles de Panic	Reproduction certaine ou probable					
	128077	<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	Reproduction certaine ou probable					
	128247	<i>Urginea fugax</i> (Moris) Steinh., 1834	Urginée fugace	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128250	<i>Urginea undulata</i> (Desf.) Steinh., 1834	Scille à feuilles ondulées	Reproduction certaine ou probable					
	128256	<i>Urospermum picroides</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme fausse Picride	Reproduction certaine ou probable					
	128367	<i>Valantia muralis</i> L., 1753	Vaillantie des murs	Reproduction certaine ou probable					
	128468	<i>Valerianella discoidea</i> (L.) Loisel., 1810	Mâche discoïde, Mâche à disque	Reproduction certaine ou probable					
	128484	<i>Valerianella olitoria</i> (L.) Pollich, 1776	Mache doucette, Mache	Reproduction certaine ou probable					
	129092	<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin, Fatamot	Reproduction certaine ou probable					
	130008	<i>Vulpia geniculata</i> (L.) Link, 1827	Vulpie genouillée	Reproduction certaine ou probable					
	130040	<i>Vulpia sicula</i> (C.Presl) Link, 1833	Vulpie	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	84501	<i>Asplenium marinum</i> L., 1753	Doradille marine	Reproduction certaine ou probable					
	121886	<i>Scolopendrium hemionitis</i> Lag., D.Garcia & Clemente, 1802	Herbe à la mule, Doradille sagittée	Reproduction certaine ou probable					
Reptiles	77801	<i>Lacerta sicula cettii</i> Cara, 1872		Reproduction indéterminée					

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60015	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60337	<i>Rhinolophus mehelyi</i> Matschie, 1901	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )	
60716	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )	
60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )	
Oiseaux	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2517	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2543	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2666	<i>Falco naumanni</i> Fleischer, 1818	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ( <a href="#">lien</a> )				
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
	2975	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
	2996	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )				
	3289	<i>Larus cachinnans</i> Pallas, 1811	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3420	<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )				
	3424	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )				
	3465	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3482	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				
	3489	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	3551	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3555	<i>Apus pallidus</i> (Shelley, 1870)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3676	<i>Alda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	3696	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3713	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3726	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3733	<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3741	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3941	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3978	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4001	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4013	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4035	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4049	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4064	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4074	<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4087	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4117	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	4129	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	4137	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4219	<i>Sylvia sarda</i> Temminck, 1820	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4221	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4229	<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4232	<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4252	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4254	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4257	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4280	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4319	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4330	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4342	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4460	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	4525	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4564	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4571	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4580	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4583	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4588	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	82965	<i>Anthyllis barba-jovis</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	84264	<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	106091	<i>Limonium obtusifolium</i> (Rouy) Erben, 1978	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	110357	<i>Ophrys bertolonii</i> Moretti, 1823	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	110362	<i>Ophrys bombyliflora</i> Link, 1800	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	110483	<i>Ophrys tenthredinifera</i> Willd., 1805	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	119698	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	128247	<i>Urginea fugax</i> (Moris) Steinh., 1834	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	135255	<i>Helichrysum italicum</i> subsp. <i>microphyllum</i> (Willd.) Nyman, 1879	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	AGENC	1994	Application de la Directive Européenne pour la Conservation des Habitats, de la Flore et de la faune, Troisième proposition de Z.S.C. pour la région corse. Rapport Agence de Gestion des Espaces Naturels de la Corse, Parc Naturel Régional de Corse

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	DELAUGERRE M., CHEYLAN M	1992	Atlas de répartition des batraciens et reptiles de Corse. Parc Naturel Régional de Corse et École Pratique des Hautes Études, 128 p.
	GAMISANS J.	1991	La végétation de la Corse. Éditions des Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève. 391 p
	GAMISANS J., JEANMONOD D	1993	Catalogue des plantes vasculaires de la Corse seconde édition. Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève

**ANNEXE 3**  
**NATURA 2000**  
**SIC VENTILEGNE LA TRINITE DE**  
**BONIFACIO FAZZIO**  
**Fiche descriptive**

Cette annexe contient 11 pages



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR9400592 - Ventilegne-la Trinite de Bonifacio-Fazzio

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a>	<a href="#">11</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9400592	1.3 Appellation du site Ventilegne-la Trinite de Bonifacio-Fazzio
1.4 Date de compilation 31/10/1995	1.5 Date d'actualisation 26/08/2016	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr">www.corse.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 03/08/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024490177&fastPos=1&fastReqId=502342796&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 9,12306°

**Latitude** : 41,40444°

### 2.2 Superficie totale

1985 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2A	Corse-du-Sud	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
2A041	BONIFACIO
2A114	FIGARI

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">1140</a> <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		0,2 (0,01 %)		G	D			
<a href="#">1150</a> <i>Lagunes côtières</i>	X	14,1 (0,71 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">1210</a> <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		1,17 (0,06 %)		G	C	C	A	B
<a href="#">1240</a> <i>Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec Limonium spp. endémiques</i>		44,9 (2,26 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">1310</a> <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		0,26 (0,01 %)		G	D			
<a href="#">1410</a> <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		7,44 (0,37 %)		G	C	C	A	B
<a href="#">1420</a> <i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)</i>		0,8 (0,04 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">1430</a> <i>Fourrés halonitrophiles (Pegano-Salsoletea)</i>		0,4 (0,02 %)		G	D			
<a href="#">2110</a> <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		5,01 (0,25 %)		G	C	C	A	B
<a href="#">2120</a> <i>Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)</i>		2,22 (0,11 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">2210</a> <i>Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae</i>		7,85 (0,4 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">2230</a> <i>Dunes avec pelouses des Malcolmietalia</i>		1,25 (0,06 %)		G	C	C	C	B
<a href="#">2250</a>	X	5,14		G	C	C	B	B



<i>Dunes littorales à Juniperus spp.</i>		(0,26 %)						
<a href="#">2260</a> <i>Dunes à végétation sclérophylle des Cisto-Lavanduletalia</i>		5,41 (0,27 %)		G	C	C	A	B
<a href="#">3130</a> <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,12 (0,01 %)		G	D			
<a href="#">3170</a> <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	3,27 (0,16 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">3290</a> <i>Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion</i>		0,1 (0,01 %)		G	D			
<a href="#">5210</a> <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		183,6 (9,25 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">5320</a> <i>Formations basses d'euphorbes près des falaises</i>		28,66 (1,44 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">6420</a> <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion</i>		3,81 (0,19 %)		G	C	C	A	A
<a href="#">8220</a> <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		651,03 (32,8 %)		G	B	C	A	C
<a href="#">92D0</a> <i>Galerie et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)</i>		2,52 (0,13 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">9320</a> <i>Forêts à Olea et Ceratonia</i>		7,14 (0,36 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">9330</a> <i>Forêts à Quercus suber</i>		249,91 (12,59 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">9340</a> <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		40,64 (2,05 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
P	1465	<a href="#">Silene velutina</a>	p	400	400	i	P	G	A	A	A	A
R	6137	<a href="#">Euleptes europaea</a>	p			i	P	G	B	C	A	C
P	1715	<a href="#">Linaria flava subsp. sardoa</a>	p	976	976	i	P	G	B	A	A	A
P	1746	<a href="#">Centranthus trinervis</a>	p	50	200	i	P	G	A	A	A	A
I	1055	<a href="#">Papilio hospiton</a>	p			i	P	G	C	C	A	C
F	1152	<a href="#">Aphanius fasciatus</a>	p			i	P	G	D			
A	1190	<a href="#">Discoglossus sardus</a>	p			i	P	G	C	B	A	B
R	1217	<a href="#">Testudo hermanni</a>	p			i	P	G	C	C	A	C
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	p			i	P	G	D			
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	p			i	P	G	D			
M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>	c	100	500	i	P	G	C	B	A	B
M	1316	<a href="#">Myotis capaccinii</a>	c	50	50	i	P	G	C	B	A	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<a href="#">Hyla sarda</a>					X				X	
F		<a href="#">Anguilla anguilla</a>							X		X	
M		<a href="#">Hypsugo savii</a>					X				X	
M		<a href="#">Plecotus austriacus</a>					X				X	
M		<a href="#">Tadarida teniotis</a>					X				X	
P		<a href="#">Ambrosina bassii</a>			i	P			X			
P		<a href="#">Asplenium balearicum</a>			i	P			X			
P		<a href="#">Colchicum corsicum</a>					X		X		X	
P		<a href="#">Colchicum neapolitanum</a>			i	P						X
P		<a href="#">Drimia fugax</a>			i	P			X			
P		<a href="#">Euphorbia peplis</a>							X			
P		<a href="#">Isoetes velata</a>										
P		<a href="#">Limonium bonifaciense</a>			i	P						X
P		<a href="#">Ophrys ciliata</a>			i	P			X			
P		<a href="#">Ranunculus macrophyllus</a>							X			
P		<a href="#">Ranunculus revelierei</a>			i	P						X
P		<a href="#">Serapias nurrica</a>							X			
P		<a href="#">Verbascum conocarpum</a>			i	P						X
P		<a href="#">Thymelaea tartonraira subsp. tartonraira</a>							X			



P		<a href="#">Triglochin bulbosa subsp. laxiflora</a>							X			
P		<a href="#">Ophrys aprilia</a>										
R		<a href="#">Algyroides fitzingeri</a>					X				X	
R		<a href="#">Lacerta bedriagae</a>										
R		<a href="#">Podarcis tiliguerta</a>					X				X	
R		<a href="#">Hierophis viridiflavus</a>					X				X	
R		<a href="#">Natrix natrix</a>									X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	2 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	7 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	7 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	55 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	12 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	14 %

### Autres caractéristiques du site

La région du périmètre du site réunit des substrats cristophyliens (à l'ouest) et calcaires à l'est. Le trait majeur du littoral est la succession de caps et de golfes parfois profonds. Les caps sont constitués de granites leucocrates, de granites alcalins (capo di fenò), ou par des granites porphyroïdes armés de très nombreux filons (punta di neru-testa di ventilegne). Les golfes et baies sont tous établis dans des granites porphyroïdes. Le trait remarquable de ces golfes consiste dans le fait qu'ils se poursuivent à l'intérieur des terres par des étangs et des marécages. Il s'agit ici d'un rivage de submersion.

Vulnérabilité : Les risques d'incendies sont importants et les derniers en date (1995) ont été dommageables aux habitats et à certaines espèces, en particulier la Tortue d'Hermann. Ponctuellement, subsistent des risques d'urbanisation et la mare temporaire de Padulu n'a aucun statut de protection. La déprise du pastoralisme favorise la fermeture des milieux qui peuvent devenir moins favorables aux orchidées et à leur habitat.

La station à *Centranthus trinervis* est menacée par un projet d'école d'escalade (il s'agit d'une des trois stations mondiales de l'espèce !).

La station à *Silène* pourrait être affectée par les fientes de Goélands (nitrification du milieu favorisant d'autres espèces, piétinement).

Enfin la concurrence des Griffes de Sorcière (*Carpobrotus edulis*) sur le littoral avec la flore indigène pose problème. Cette plante introduite est très compétitive et fait disparaître certaines autres plantes.

### 4.2 Qualité et importance

Richesses floristiques : Ensemble de milieux littoraux variés et d'intérêt européen (dont 4 figurent comme habitats prioritaires à l'annexe I) :

- marais et étangs d'eau douce ou saumâtre, plate-formes maritimes avec pelouses (où l'on trouve la majorité des stations littorales corses de Colchique de Corse (*Colchicum corsicum*) - Annexe IV), dunes à *Génévrier de Phénicie* et plages à *Linaire jaune* (*Linaria flava*) avec 8% de l'effectif Corse en 2003, chaos granitique abritant la seule population française de *Centranthe à trois nervures* (*Centranthus trinervis*), (Annexe II), falaises calcaires avec la *Silène veloutée* (*Silene velutina*) (espèce prioritaire de l'Annexe II), maquis à *Génévriers*, pelouses calcaires à orchidées remarquables, mares temporaires, etc...

De plus, ce secteur héberge un très grand nombre d'espèces rares et de plantes protégées dont *Limonium bonifaciense* et *Drimys fugax*.

Richesses faunistiques : Reptiles et amphibiens d'intérêt européen (Annexes II et IV). Grottes à Chauves-souris (Annexe I). Petites Colonies de reproduction d'oiseaux marins sur les îlots.

Cette zone littorale du Sud de la Corse, située à proximité de secteurs urbanisés, est encore dans un état naturel rare dans cette région malgré quelques petits pôles "d'urbanisation" (camping, restaurants, petit lotissement) et malgré la fréquentation touristique estivale importante.



### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
H	L09	Incendie (naturel)		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Etablissement public	83 %
Domaine privé de l'état	4,1 %

### 4.5 Documentation

ABOUCA YAA. (coord.), 1997.- Plans de gestion conservatoire des espèces végétales de l'annexe II de la directive " Habitats " présentes en Corse. Rapport inédit du conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles réalisé dans le cadre du programme Life 1994-1997, " Conservation des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire prioritaire de la Corse ", office de l'environnement de la Corse / DIREN.

Berquier, C., Andrei-Ruiz. M.C. (En cours de publication). Liste Rouge régional des Papillons diurnes et Zygènes de Corse. Observatoire-Conservatoire des Insectes de Corse de l'Office de l'Environnement de la Corse, Corte.

Bureau d'Etudes Biotope, 2012 ; cartographies des habitats naturels d'intérêt communautaire ; rapport d'étude pour la DREAL de Corse 100 p + annexes

Centre de Recherche et de Conservation des Cheloniens (2014) - Atelier International sur la gestion et la restauration des populations et habitats de la Tortue d'Hermann. 170p.

CENC (2013) - Bilan d' activités 2013. 44p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE PORQUEROLLES et AGENCE POUR LA GESTION DES ESPACES NATURELS DE CORSE, 1995.- *Centranthus trinervis*(Viv.) Béguinot. p. : 130. In OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H. et ROUX J.-P., 1995.- Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires. Collection « Patrimoines naturels », Volume 20. CBN



de Porquerolles, MNHN, ministère de l'Environnement, Paris, 486 p.

FRIDLENDER A., 1999.- Originalités biologiques et systématiques des espèces rares. Quelques exemples choisis dans la flore tyrrhénienne. Mémoire de thèse de doctorat du Muséum national d'histoire naturelle Botanique, 143 p. + cartes et annexes.

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2016- Actualisation des fiches "Espèces" des Chiroptères présents en Corse, inscrits aux annexes II et/ou IV de la Directive Habitats 92/43/CEE # 46p

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2014- Programme Régional d'actions en faveur des Chiroptères en milieu forestier en Corse année 2013 # 17p

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2014- Programme Régional d'actions en faveur des Chiroptères en milieu forestier en Corse année 2014 # 18p

OEC, 2013. Etude de la Flore et de la végétation de 19 mares temporaires de Corse. Rapport 2013 et Atlas cartographiques. 83p + annexes

OEC, 2013. Etude de la Flore et de la végétation de 19 mares temporaires de Corse. Rapport 2012 et Atlas cartographiques. 129p + annexes

Paradis (G) et Culioli (JM) 2002 ; description des stations et nombre d'individus de l'endémique corse *Limonium bonifaciense*. proposition d'un statut de protection légal ; Société Botanique du Centre Ouest, tome 33 ; 9-20

Paradis (G), Pozzo di Borgo (ML) et Lorenzoni (C) 2002 ; contribution à l'étude de la végétation des mares temporaires de la Corse ; 4. dépression de Padulu (Bonifacio, Cores); Société Botanique du Centre Ouest, tome 33 ; 133-184

Paradis (G) 2002 ; observations sur les stations du taxon rare et protégé *Drimia fugax* en Corse ; propositions de gestion ; le monde des plantes N° 479 ; 27-31

Paradis G & Piazza C (2003) effectifs de l'endémique rare et protégée *Linaria flava* (Poiret) Desf. Supsp. *Sardoa* (Sommier) A. Terracc. Dans ses stations de la Corse du sud en 2002 et 2003 ; J. bot. Soc. Bot. France 23 : 43-45

Paradis G. 2007 Diagnostics écologiques, inventaires floristiques et études phytosociologiques de plusieurs mares temporaires de Corse : Mares de Barcaggio, Taglia-Carne, bergeries e Padulaccia, Arbitru, Chevanu, Capineru, Ventilègne, Mares sur granites de Bonifacio, mares du massif de Frasselli, San'antonacio, Piobba, Alzu di Gallina, Muratello ; étude réalisée par l'ASTERE et financée dans le cadre du programme d'action pour la conservation des mares temporaires de Corse ; OEC/DIREN/Agence de l'eau , Ajaccio : 321 p

PIAZZA C., 2015. *Silene velutina*, compte rendu de suivi 2014-2015, publication CBNC. 128p.

THIÉBAUD M.A., 1996.- Valerianaceae. In JEANMONOD D. et BURDET H.-M. (ed.), Compléments au Prodrome de la flore corse. Conservatoire et jardins botaniques de la ville de Genève, Genève, 116 p.

ZENBOUDJI et al. (2016) - Conservation of the endangered Mediterranean tortoise *Testudo Hermanni hermanni*: The contribution of population genetics and historical demography. 13p.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	84 %
32	Site classé selon la loi de 1930	49 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %



93	Réserve naturelle régionale	4 %
94	Cantonnement de pêche	0,11 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Archipel de la Tonnara	*	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CELRL

Adresse : avenue du Juge Falcone 20200 Bastia

Courriel :

Organisation : OEC

Adresse : route de Capo dell Oro 20090 Ajaccio

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9400592  
"Ventilègne - la Trinité de Bonifacio - Fazzino"  
Lien :  
[http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/873\\_DOCOB\\_Ventilegne\\_la\\_Trinité\\_Fazzino\\_2015.pdf](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/873_DOCOB_Ventilegne_la_Trinité_Fazzino_2015.pdf)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

Les terrains du Conservatoire du littoral sont gérés par l'Office de l'Environnement de la Corse (équipe gérant également la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio)

# **ANNEXE 4**

## **Note de calcul du projet**

Cette annexe contient 5 pages

### 1- Détail des surfaces imperméabilisées

Nature des surfaces	Aire (m²)	CR ou CI
Trottoirs béton	763	0,9
Toitures + terrasses	3300	0,95
Route et parkings en Tuf	2826	0,5
Espaces verts	4 246	0,3
<b>TOTAL aménagé</b>	11134	<b>0,58</b>

Surface du bassin versant **11134,00** m<sup>2</sup>

Coefficient de ruissellement moyen avant aménagement  
CR **0,30** (Ex.: terrains nus = 0,3)

Coefficient de ruissellement moyen pondéré après aménagement  
CR **0,58**

### 2- Calcul du temps de concentration critique selon les caractéristiques du bassin

#### METHODE RATIONNELLE

$$Q(l/s) = 2,778 * C * I (mm/h) * A(ha)$$

Giandotti (min)	Kirpich (min)	Ventura (min)	Turraza (min)	Sogreah (min)	min	max	écart-type	Tc moyen (min)
3,7	1,2	2,2	1,5	3,9	1	4	1	<b>2,5</b>

### 3- Choix de la station et de la durée des pluies

**FIGARI 6 mn - 30 mn**

Coefficient de Montana  
période de retour 100 ans

a= **6,979**  
b= **0,475**

### 4- Détermination des débits de période de retour 100 ans

#### 4.1- Ruissellement actuel sur le bassin versant intercepté par le projet

Ref BV	Superficie BV (ha)	L (m)	Z amont (m)	Z aval (m)	leq (m/m)	Tc (min)	CR moyen	I100 BVn (mm/h)	Q100 BVn (m <sup>3</sup> /s)
<b>BV intercepté</b>	1,1134	<b>75,0</b>	<b>90,0</b>	<b>80,0</b>	0,13	2,5	30%	271	<b>0,251</b>

L : plus long chemin hydraulique

I eq : pente moyenne du bassin versant

Tc : temps de concentration du bassin versant

CR : coefficient de ruissellement

#### 4.2- Ruissellement sur le bassin versant intercepté après réalisation du projet

Ref BV	Superficie BV (ha)	L (m)	Z amont (m)	Z aval (m)	leq (m/m)	Tc (min)	CR moyen	I100 BVn (mm/h)	Q100 BVn (m <sup>3</sup> /s)
<b>BV intercepté</b>	1,1134	<b>75,0</b>	<b>90,0</b>	<b>80,0</b>	0,13	2,5	58%	271	<b>0,490</b>

5- Calcul du volume utile de rétention (Méthode MISE)

FIGARI 6 mn - 30 mn

T	FIGARI 6 mn - 30 mn		i (4h) (mm/h)
	a	b	
100 ans	6,979	0,475	31,0

Ref	Superficie BVn (m <sup>2</sup> )	CR avant aménagement	Q100 avant aménagement (l/s)	Volume ruissellé avant aménagement (m <sup>3</sup> )	CR après aménagement	Q100 après aménagement (l/s)	Volume ruissellé après aménagement (m <sup>3</sup> )	Volume de rétention (m <sup>3</sup> )
BV	11134	0,30	28,76	414	0,58	56,04	807	392

6- Volume utile de rétention retenu

Volume de rétention (m<sup>3</sup>) 392

7- Calcul du débit de fuite (Méthode MISE)

T	pour une pluie de 6 min à 30 min		i (4h) (mm/h)
	a	b	
2 ans	3,169	0,455	15,7

Ref	Superficie BVn (m <sup>2</sup> )	CR avant aménagement	Q2 (l/s)
BV	11 134	0,30	14,6

Le débit de fuite doit être proche de cette valeur de Q2

## 8- Mesures compensatoires

RETENUE

### 8.1- Dimensionnement de la retenue (parking, bassin ou noue sans infiltration)

Dimensions	
Bassin	
Hauteur de la retenue (m)	0,5
Longueur (m)	80
Largeur (m)	10,6
Talus (m)	
S <sub>miroir</sub> (m <sup>2</sup> )	848
S <sub>fond</sub> (m <sup>2</sup> ) :	848

Volume de bassin : 424 m<sup>3</sup>

### 8.2- Débit et ouvrage de fuite: via une canalisation

$$Q_{\text{fuite}} (\text{m}^3/\text{s}) = m \cdot s \cdot (g \cdot h)^{1/2}$$

*h*: charge amont maximum (bassin plein)

*m*: coefficient de contraction (fonction de la configuration de l'ouvrage de vidange)

*s*: section de l'ouvrage de vidange

m	0,56
h (m)	0,50
Q fuite (m <sup>3</sup> /s)	0,015

$$S = Q_{\text{fuite}} / [m \cdot (g \cdot h)^{1/2}]$$

s (m <sup>2</sup> )	0,012
D(mm)	122
DN retenu (mm)	122

section circulaire

Q fuite max correspondant --> 0,014 m<sup>3</sup>/s

## 9- Estimation du temps de vidange

$$T_{\text{vidange}} = S / (m \cdot s) \cdot (2h/g)^{1/2}$$

*S*: surface utile de la retenue

S (m <sup>2</sup> )	848
T <sub>vidange</sub> (h) doit être < 12 h	11,49

### 10 - Dimensionnement des collecteurs principaux - Vérification du dimensionnement de collecteurs existant

Débit de référence :  $Q_{100}(Tc) = 0,672 \text{ m}^3/\text{s}$

Formule de MANNING-STRICKLER

Rayon du collecteur	0,20	m
Hauteur d'eau dans le collecteur	0,375	m
Pente	0,133	m/m
K (coefficient de rugosité du collecteur)	90	

Débit dans le collecteur selon la hauteur d'eau choisie  $0,957 \text{ m}^3/\text{s}$

### 11 - Dimensionnement de l'ouvrage de surverse ou trop plein

La surverse est dimensionnée en fonction du débit de référence choisi pour les collecteurs et du débit de fuite ou d'infiltration

Débit des collecteurs :  $Q_{100}(Tc) = 0,672 \text{ m}^3/\text{s}$

Débit de fuite :  $Q_f = 0,015 \text{ m}^3/\text{s}$

Débit de surverse :  $Q_s = 0,658 \text{ m}^3/\text{s}$

#### FORME DE L'OUVRAGE DE TROP PLEIN

Seuil

$Q \text{ déversoir (m}^3/\text{s)} = K L (2g)^{1/2} h^{3/2}$

K: coefficient de seuil pris en général égal à 0,38

L la longueur du déversoir à dimensionner (m)

H la charge sur le seuil (m)

DQ : différence entre le débit max transité par le réseau et le débit de référence, ( $\text{m}^3/\text{s}$ )

K	0,38
H en m	0,5
$Q_{\text{max}}$ retenu en $\text{m}^3/\text{s}$ ( $Q_{100}$ )	0,67
DQ en $\text{m}^3/\text{s}$	0,658

L(m)  $1,11$  Longueur minimale du seuil pour évacuer DQ

L retenue (m)	1,6
Capacité de déverse ( $\text{m}^3/\text{s}$ )	0,952

## 12 - Rapport

Le projet entrainera une augmentation de la surface imperméabilisée de 6888,5 m<sup>2</sup> sur un bassin versant de 11134 m<sup>2</sup>

Le coefficient de ruissellement moyen du bassin versant passera de 30% à 58 %

Le temps de concentration moyen sur le BV est de 2 mn

Vous avez choisi la station et la durée de pluie suivante : FIGARI 6 mn - 30 mn

Le Q<sub>100</sub> de votre BV avant aménagement est de 251 l/s

Le Q<sub>100</sub> de votre BV après aménagement est de 490 l/s

Pour la méthode MISE, vous avez choisi la station et la durée de pluie suivante : FIGARI 6 mn - 30 mn

Le volume nécessaire par la méthode MISE est de 392 m<sup>3</sup>

Le volume utile de retention retenu est donc de 392 m<sup>3</sup>

Le débit de fuite à respecter par la méthode MISE est de 15 l/s

Vous avez choisi une mesure compensatoire de type RETENUE par Bassin

Ses dimensions utiles	Hauteur de la retenue (m)	0,5
	Longueur (m)	80
	Largeur (m)	10,6
	Emprise au sol (m <sup>2</sup> )	848

Le volume utile sera de 424 m<sup>3</sup>

Le débit de fuite sera évacué via une canalisation en diamètre 122 mm

Le temps de vidange sera de 11,5 h avec un débit de fuite de 14 l/s

Le débit de référence est le Q<sub>100(Tc)</sub> = 0,672 m<sup>3</sup>/s

La surverse de sécurité est dimensionnée pour un débit de 0,952 m<sup>3</sup>/s

La surverse sera réalisée par un seuil

avec une hauteur de Surverse de 0,5 m

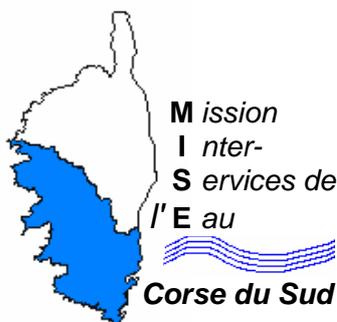
une longueur de Surverse de 1,6 m

pour un débit de surverse de 0,952 m<sup>3</sup>/s

# **ANNEXE 5**

## **MISE : rejets d'eaux pluviales issues de lotissement ou collectifs**

Cette annexe contient 2 pages



## REJETS D'EAUX PLUVIALES ISSUES DE LOTISSEMENTS OU COLLECTIFS

# PRINCIPES TECHNIQUES



La conception des projets d'aménagement doit nécessairement prendre en compte les principes techniques décrits ci-dessous, destinés à compenser les impacts du projet sur le milieu aquatique.

## I. COMPENSATION A L'IMPERMEABILISATION - ECRETEMENT DES DEBITS

Le projet aura deux impacts distincts :

- l'imperméabilisation des sols (constructions, équipements internes aux lots, voiries, trottoirs, parkings...) conduira à une **augmentation du volume ruisselé** lors d'épisodes pluvieux,
- la collecte des eaux pluviales (fossés, canalisations) conduira à une **concentration des débits ruisselés en un ou plusieurs points de rejet.**

Il s'agit donc de compenser ces deux impacts, **par la création de dispositifs de rétention des eaux pluviales**, dont les principaux paramètres de dimensionnement sont:

- le débit de fuite (débit rejeté au milieu naturel, hors surverse),
- le volume de rétention,
- la surverse.

- **Le débit de fuite :**

Il sera calculé de façon à être **inférieur ou égal au débit généré par le bassin versant collecté avant aménagement, pour une pluie de 4 heures de fréquence 2 ans.**

*NB : l'ouvrage de rétention pourra utilement être équipé, en partie haute, d'un 2<sup>ème</sup> orifice de fuite permettant d'évacuer un débit supérieur pour des épisodes de pluie plus intenses.*

- **Le volume de rétention :**

Le dispositif de rétention doit permettre de stocker le volume supplémentaire (par rapport à la situation avant aménagement) généré par l'aménagement lors d'une **pluie de 4 heures de fréquence décennale.**

- **La surverse de l'ouvrage de rétention :**

Elle fonctionnera pour une pluie supérieure à la fréquence décennale. Elle sera calibrée pour permettre le **transit du débit généré par le plus fort événement pluvieux connu** (ou d'occurrence centennale s'il est supérieur).

- **Type de dispositif de rétention :** tout dispositif éprouvé et pérenne peut être envisagé (*voir fiche 4*), sous réserve qu'il réponde aux exigences de fonctionnement ci-dessus définies.

- **Localisation de la rétention:** en règle générale la compensation sera prévue de façon collective à l'aval hydraulique de l'opération.

- Si ces ouvrages présentent un danger pour les personnes, ils seront équipés de **dispositifs de sécurité** conformes à la réglementation en vigueur et aux prescriptions qui pourront être imposées au titre de l'article L 332-15 du Code de l'Urbanisme.

**IMPORTANT :** *des prescriptions techniques supplémentaires pourront être imposées par le service en charge de la police de l'eau, en particulier si l'aval hydraulique du projet est particulièrement sensible au risque inondation.*

## II. PREVENTION DES RISQUES EN CAS D'EVENEMENT PLUVIEUX EXCEPTIONNEL

---

Les aménagements seront pensés de manière à prévoir le trajet des eaux de ruissellement et **préserver la sécurité des biens et des personnes en cas d'événement pluvieux exceptionnel** (événement historique connu ou d'occurrence centennale si supérieur) : orientation et cote des voies, transparence hydraulique des clôtures, dimensionnement des passages busés...

## III. LIBRE ECOULEMENT DES CRUES

---

En bordure des cours d'eau, les règles de construction imposées par la réglementation de l'urbanisme seront respectées (recul des constructions, transparence hydraulique des clôtures, vides sanitaires, ...).

En l'absence de prescriptions spécifiques imposées par les documents d'urbanisme, **une bande minimale de 5 m non constructible sera instaurée en bordure des cours d'eau**, sur laquelle il ne sera fait ni remblai, ni clôture, ni construction en dur.

Afin de préserver le lit et les berges des cours d'eau, **les ripisylves (bandes de terrain arborées situées sur les berges) doivent être conservées.**

## IV. CONSERVATION DU VOLUME INITIAL DU CHAMP D'EXPANSION DES CRUES

---

Lorsque la réalisation du projet induit le remblaiement de terrains situés en zone inondable, il sera réalisé, à titre de mesure compensatoire, des **dépressions compensant les volumes soustraits par remblaiement au champ d'expansion des crues** historiques connues (ou centennales si supérieures).

## V. SECURITE PUBLIQUE

---

En cas de création d'un **bassin de rétention à ciel ouvert**, la question de la sécurité publique vis à vis des riverains devra être traitée avec attention. En fonction de la hauteur d'eau, de la vitesse de l'eau, du temps de remplissage etc... , **des mesures de sécurité pourront être prévues** telles que : clôture autour du bassin, panneaux d'information ou d'interdiction, dispositif d'alerte, etc.

## VI. ASPECT QUALITATIF

---

### Prévention des pollutions accidentelles :

Les ouvrages de rétention devront, dans la mesure du possible, être conçus de façon à permettre le **confinement d'une pollution accidentelle éventuelle** (ex : mise en place d'une vanne de sectionnement).

### Prévention des pollutions chroniques :

**Lorsque les eaux pluviales sont évacuées par infiltration, le traitement préalable des eaux avant leur rejet peut s'avérer nécessaire** afin d'assurer la protection des eaux souterraines. Le traitement concernera les matières en suspension et les hydrocarbures.

Lorsque les eaux pluviales sont évacuées dans le milieu superficiel, leur traitement ne sera en général pas nécessaire. Sa mise en œuvre sera fonction des risques de pollution des eaux pluviales liés à l'occupation du sol dans la zone collectée (risque faible dans le cas d'un lotissement, fort pour une zone artisanale ou industrielle) et de la sensibilité des usages de l'eau à l'aval (ex : captage d'eau potable).

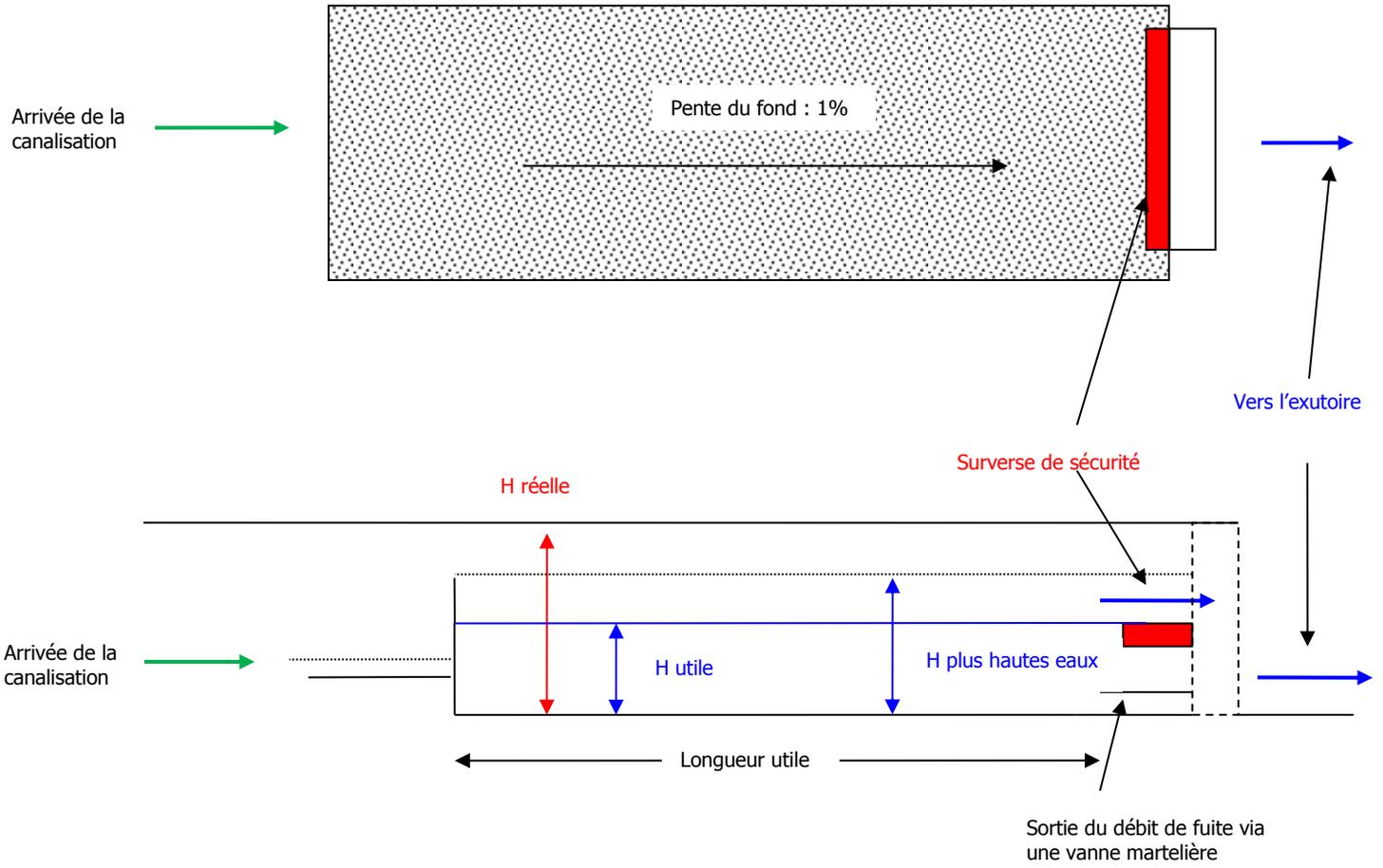
Un bassin à double usage (rétention et zone de loisir) ne sera envisageable que dans la mesure où le risque de pollution des eaux pluviales est faible. A défaut, un traitement amont devra être prévu.

# **ANNEXE 6**

## **Schéma de principe d'un bassin de rétention**

Cette annexe contient 1 page

## Schéma de principe d'un bassin de rétention

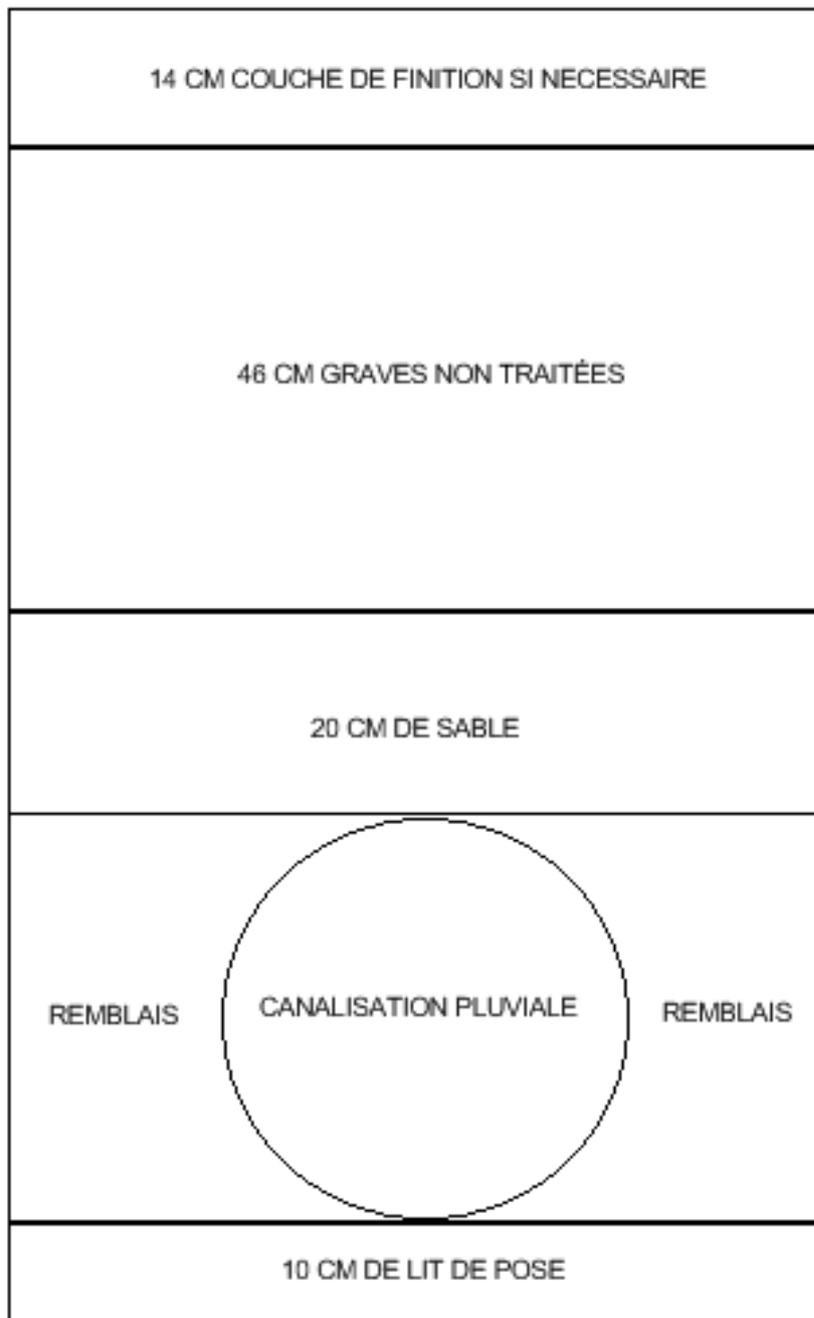


## Vue en coupe du bassin

# **ANNEXE 7**

## **Profil type d'une canalisation pluviale enterrée**

Cette annexe contient 1 page



**Vue en coupe**

## RÉSUMÉ

---

### **Informations projet :**

Pétitionnaire : **SCCV Focce Dell'Edera Représentée par M Christian Belmudes**

Adresse : **Lieu-dit Focce Dell'Edera - 20146 BONIFACIO**

Localisation : **Section D Parcelles n°292, 583 et 778p**

### **Type de projet :**

Réalisation d'un ensemble immobilier

Le projet se situe sur la commune de Bonifacio et est implanté en bordure du plateau surplombant la ville, au nord-ouest, lieu-dit Focce Dell'Edera.

Il se trouve en contre-bas immédiat de la RT40 voie principale du sud-ouest de l'île entre Ajaccio et Bonifacio.

Actuellement la zone environnante de l'étude n'est que peu urbanisée.

Au regard de la topographie finale du projet, la collecte et l'évacuation des eaux pluviales passeront par un réseau de transfert en place sous les trottoirs prévus aux abords des immeubles et par l'aménagement d'un bassin au centre du projet, au point bas.

Son débit de fuite sera dirigé par pompage vers le réseau existant sur la RT.

### **Dimensionnement des ouvrages :**

Taille du BV : **1,113 ha** - Régime de **déclaration**

Surfaces imperméabilisées prévues : **6 889 m<sup>2</sup>**

Volume du bassin (Q<sub>100</sub>) : **424 m<sup>3</sup>**

### **Débits et temps de vidange**

Débit de fuite (Q<sub>2</sub>) : **14,6 l/s**

Débit centennal (Q<sub>100</sub>) : **0,672 m<sup>3</sup>/s**

Temps de vidange : **11,49 h**